

**UNIVERSITE DE TOAMASINA
FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION**

MEMOIRE DE MAITRISE ES SCIENCES ECONOMIQUES

DEPARTEMENT D'ECONOMIE

**LES DEFIS DE LA GESTION DE
L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE
PREMIERE NECESSITE A MADAGASCAR**

Présenté et soutenu par :

Mafena CRADOLIA

Promotion : 2007-2008

Sous la direction de :

Monsieur LEMIARY

Enseignant. Chercheur à l'Université de

Toamasina

ENCADREUR ENSEIGNANT

Monsieur RAFIDISON Jérôme

Directeur du Ravitaillement et de la
Régulation du Marché- Ministère du

Commerce à Ambohidahy Antananarivo

ENCADREUR PROFESSIONNEL

Date de soutenance : 01 Mars 2010

Décembre 2009



UNIVERSITE DE TOAMASINA
FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION

MEMOIRE DE MAITRISE ES SCIENCES ECONOMIQUES

DEPARTEMENT D'ECONOMIE

**LES DEFIS DE LA GESTION DE
L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE
PREMIERE NECESSITE A MADAGASCAR**

Présenté et soutenu par :

Mafena CRADOLIA

Promotion : 2007-2008

Sous la direction de :

Monsieur LEMIARY
Enseignant. Chercheur à l'Université de
Toamasina
ENCADREUR ENSEIGNANT

Monsieur RAFIDISON Jérôme
Directeur du Ravitaillement et de la
Régulation du Marché- Ministère du
Commerce à Ambohidahy Antananarivo
ENCADREUR PROFESSIONNEL

Décembre 2009

SOMMAIRE

REMERCEMENTS	
LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES ET ACRONYMES	
GLOSSAIRE	
INTRODUCTION	8
PREMIERE PARTIE : SITUATIONS DE L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE A MADAGASCAR.....	10
CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'APPROVISIONNEMENT ET LES PPN	12
SECTION I : NOTIONS ESSENTIELLES SUR L'APPROVISIONNEMENT.....	12
SECTION II : MISE AU POINT SUR LES PPN	18
SECTION III : ORGANISATION DU SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT EN PPN A MADAGASCAR.....	20
CHAPITRE II : PROBLEMES DE LA GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN PPN A MADAGASCAR.....	29
SECTION I: LES DEFAUTS DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET SES CONSEQUENCES :	29
SECTION II : L'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET SES IMPACTS	38
SECTION III : AMBIGÜITE DE POSITION SUR LES PPN	46
DEUXIEME PARTIE : DIMENSIONS TECHNIQUES ET STRUCTURELLES DE LA GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE A MADAGASCAR.....	48
CHAPITRE I : NECESSITE D'UNE BASE POLITIQUE SOLIDE ET CLAIRE	50
SECTION I : VIS-A-VIS DE PPN.....	50
SECTION II : VIS - A -VIS DE LIBERALISME	56
SECTION III : VIS -A - VIS DU ROLE DE L'ETAT « DESENGAGEMENT DE L'ETAT ET NON DEMISSION DE L'ETAT »	58
CHAPITRE II : NECESSITE DES STRUCTURES ADEQUATES.....	62
SECTION I : LA NOUVELLE ORGANISATION DE RAVITAILLEMENT.....	62
SECTION II : PLATE- FORME.....	64
SECTION III : LE PARTENARIAT PUBLIC- PRIVE	65
CONCLUSION	79
BIBLIOGRAPHIE.....	80
ANNEXES.....	82
LISTE DES TABLEAUX	90
LISTE DES GRAPHIQUES.....	90
LISTE DES FIGURES.....	90
TABLE DES MATIERES	91

REMERCEMENTS

La réalisation du présent mémoire n'aurait pas été possible sans la contribution de nombreuses personnes, à qui nous adressons nos vifs et sincères remerciements.

Nos sincères remerciements s'adressent en premier lieu : à tous les enseignants de la faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de TOAMASINA, en particulier ceux du Département d'ECONOMIE, qui nous ont fourni des connaissances très utiles.

Nous témoignons également nos reconnaissances à tous les personnels administratifs de cette faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion.

Ensuite, nous tenons à remercier plus particulièrement :

- Monsieur LEMIARY, enseignant chercheur à l'Université de TOAMASINA, chef de Département de l'ECONOMIE, qui est notre encadreur enseignant, d'avoir eu la gentillesse de nous encadrer durant l'élaboration de ce travail, malgré ses lourdes responsabilités.
- Egalement à Monsieur RAFIDISON Jérôme, Directeur de Ravitaillement et de la Régulation du Marché au sein du Ministère de Commerce à Ambohidahy Antananarivo d'avoir accepté d'être encadreur professionnel.

Vous êtes de vrais conseillers. Sans vous, ce travail ne trouve pas sa valeur.

Grand merci aussi aux personnels du Ministère du Commerce, en service auprès de la DRRM, qui nous ont beaucoup aidé pendant un stage de trois mois et sur les chaleureux accueils qu'ils nous ont réservé.

En plus, mes vifs remerciements s'adressent aussi à tous les membres de ma famille, surtout notre père et notre mère qui nous ont bien aidé financièrement et moralement, et aussi à mes frères et sœurs.

Nos remerciements s'adressent aussi à la famille RANDRIAMAHAFALY Ferriet Rodrigue, et à l'association FITEFA (Fikambanan'ny Teraka Faritany Antsiranana) et à l'ACU (Aumônerie Catholique Universitaire).

Enfin, nous tenons aussi à adresser nos profondes reconnaissances à tous les amis de Barikadimy et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire.

Nous en sommes très reconnaissants et vous en remercie beaucoup.

« NY TAO- TRANO MANTSY HONO TSY MBA VITAN'IRERY »

Mafena CRADOLIA

LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES ET ACRONYMES

BM	: Banque Mondiale
BOC	: Balance des Opérations Courantes
BP	: Balance de Paiement
COMESA	: Comity of Mediterranean and South Africa
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisé
CUS	: Commune Urbaine et Sub- urbaine
DRRM	: Direction du Ravitaillement et de la Régulation du Marché
DSRP	: Document Stratégique de la Réduction de la Pauvreté
EPM	: Enquête Périodique auprès des Ménages
FASR	: Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé
FER	: Fond d'Entretien Routier
FIDA	: Fond International de Développement Agricole
FMI	: Fond Monétaire International
GATT	: General Agreement of Tarifs and Trade.
GNEV	: Groupement National des Exportateurs de Vanille
HIMO	: Haute Intensité de Main d'Œuvre
INSTAT	: Institut National de la Statistique
IPC	: Indice composite des Prix à la Consommation
Kg	: Kilogramme
MAP	: Madagascar Action Plan
MECI	: Ministère de 'Economie, du Commerce et des Industries
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
ONN	: Office Nationale de Nutrition
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PAPN	: Produits et Articles de Première Nécessité
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPN	: Produits de Première Nécessité
3P	: Partenariat Publique Privé
PRIBG	: Projet de Renforcement Institutionnel visant la Bonne Gouvernance
PTA	: Plan du Travail Annuel
RIL	: Régime d'Importation Libéralisé
SAVA	: Sambava Andapa Vohémar Antalaha
SILI	: Système d'Importation Libéralisé

GLOSSAIRE

Ajustement : Processus qui consiste à agir aux déficits de la Balance des Paiements d'un pays, en adoptant habituellement des mesures qui accroisse les exportations et réduisent les importations ou bien attirent des devises dans le pays. Il s'agit des mesures visant enrayer un déficit public par l'augmentation des recettes ou de réduction des dépenses. Toutes ces mesures entraînent la modification de la structure économique.

Approvisionnement : il assure le bon fonctionnement de l'Entreprise, c'est-à-dire :

- sans rupture de stock
- au moindre coût et en temps utile
- mais en assurant le maximum ou le meilleur résultat.

Balance de paiements: c'est un compte qui enregistre toutes les transactions économiques portant sur une période donnée entre le pays et l'étranger. (Cours d'Economie).

Concurrence : c'est une compétition qui oppose les entreprises qui sont dans la situation de produire ou de vendre librement ce qu'elles veulent et aux conditions qu'elles jugent opportune. C'est l'une des caractéristiques de l'économie du marché.

Ménage : c'est un groupe des personnes apparentées ou non qui :

- Vivent habituellement ensemble (prenant le repas de midi habituellement ensemble et dorment dans une même unité d'habitation)
- Reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne appelée « chef ménage ».

Politique d'ajustement : C'est un ensemble d'interventions déterminées et cohérentes visant l'ajustement économique. Elle peut être fonction du temps à terme précis ou de la croissance.

Pouvoir d'achat : En économie, c'est la valeur réelle, en marchandise ou en services, que représente un revenu.

Cette valeur se modifie avec les variations des prix des biens et des services susceptibles d'être consommés. Pour mesurer les pouvoirs d'achat d'un revenu à un moment donné, on doit donc tenir compte de l'évolution des prix des biens et services.

Dans la plupart des pays, un instrument est utilisé pour rendre compte de cette dernière, il s'agit de l'Indice de prix à la consommation.

Programme d'ajustement structurel : ensemble des mesures des stabilisations (recherche des équilibres financières et d'ajustement structurel (modification des structures de production, des prix relatifs et des modes de gestion) assorti d'aides financières de la part des bailleurs de fond.

Quintile : Terme technique utilisé en statistique pour désigner la cinquième portion égale de population divisée ou regroupée selon un critère d'analyse précis.

Exemple : quintile de part des dépenses.

INTRODUCTION

Depuis notre ouverture économique de la fin des années 80, l'économie de Madagascar est commandée par la règle du marché. L'Etat a cessé d'être intervenant direct dans le secteur productif et cédé la place aux opérateurs économiques. Ce sont donc les opérateurs qui assurent désormais toutes les opérations économiques du pays quelles que soient leurs dimensions ou leurs sensibilités. Et de l'autre côté, certaines attitudes sociales qui consistent à attendre la régulation et l'organisation de l'Etat en matière de prix et de l'approvisionnement, notamment pour les PPN, continuent à se faire sentir, malgré le nouveau contexte qu'est la libéralisation ; car quelle que soit l'option économique d'un pays, l'Etat demeure le garant de la survie de son peuple. En aucun cas, il ne doit faillir à cette responsabilité. Et les PPN jouent un rôle intimement lié à cette survie du fait de sa nécessité vitale et incontournable. D'où le complexe problème présenté par la gestion de l'approvisionnement en PPN traité dans le présent mémoire qui a pour thème « LES DEFIS DE LA GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE A MADAGASCAR » et qui associe :

- ❖ D'un côté, les opérateurs dans sa vocation d'assurer les opérations économiques suivant la règle du marché,
- ❖ De l'autre côté, l'Etat dans sa vocation d'assurer la survie de son peuple, à résidence rurale ou urbaine.

Ainsi, pour assurer une gestion de l'approvisionnement en PPN saine et loyale, un certain nombre de défis mérite d'être relevé. Et cela ne peut être valablement trouvé sans préalablement procéder aux analyses de la situation et des problèmes qu'elles engendrent. Ayant mené l'analyse suivant la formation en économie, nous avons privilégié l'analyse de prix. C'est-à-dire, la spirale de prix à partir des PPN. Ces prix des PPN ont trouvé des hausses, surtout entre l'années 2003 – 2007 et à entraîner la pauvreté.

Ensuite, on a bien cerné le cas sur la particularité de PPN dans le problème de la gestion de l'approvisionnement, si bien que les questions suivantes sont devenues clés pour notre Mémoire : « Comment lire la situation de Madagascar sur le plan de la gestion de l'approvisionnement en PPN ? ». Et, « Quels défis doivent- ils relever pour instaurer un système de la gestion de l'approvisionnement digne de sa place à Madagascar ? ».

Pour répondre cette dernière, on a consulté plusieurs ouvrages sur la libéralisation et la mondialisation parce que nous sommes dans l'ère de libéralisme, c'est – à – dire : libre

concurrence. Nous pensons que c'est à cause de cette libéralisation qu'il y ait les problèmes sur la gestion de l'approvisionnement en PPN à Madagascar.

Nous avons enquêté quelques opérateurs économiques et des consommateurs, consulté des documents, des bibliothèques de l'Université de Toamasina et de Tananarive, et passé des temps sur le site Web et les centres des documentations des Ministères et de l'INSTAT.

Notre temps était achevé dans le Ministère du Commerce, plus précisément dans la Direction de Ravitaillement et de la Régulation du Marché.

D'après toutes les démarches que nous avons réalisées, nous pu constater que les problèmes des PPN jouent un très grand rôle dans l'aggravation de la situation de ménages malgaches et celle de l'économie.

D'où, en effet, deux grandes étapes de travail vont être présentées :

- ❖ Dans la première partie intitulée « Situations de la gestion de l'approvisionnement en PPN à Madagascar », on va traiter tout ce qui peut clarifier la situation de l'approvisionnement en PPN on veut savoir et ses problèmes ;
- ❖ Dans la deuxième partie intitulée « Dimensions techniques et structurelles de la gestion de l'approvisionnement en PPN à Madagascar », on va essayer de poser certain principe de base pour bien élucider les défis à relever et résoudre le problème efficacement.

PREMIERE PARTIE :

**SITUATIONS DE L'APPROVISIONNEMENT EN
PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE A
MADAGASCAR**

Dans cette première partie on va clarifier tout ce qu'on entend par l'approvisionnement et les produits de première nécessité ainsi que leurs problèmes. Ici on va se concentrer tout d'abord sur l'approvisionnement de l'entreprise pour qu'on puisse bien saisir la situation de la gestion de l'approvisionnement en Produits de Première Nécessité à Madagascar. Ensuite, de cette connaissance de la situation, on tirerait la position des problèmes qu'il faut remédier.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'APPROVISIONNEMENT ET LES PPN

Dans ce chapitre, on va baser sur quelque mise au point, c'est -à-dire : bien connaître et élucider ce que c'est que l'approvisionnement et les PPN. On va donc présenter les notions essentielles de l'approvisionnement et des PPN ; et ensuite le système d'organisation de l'approvisionnement en PPN à Madagascar.

SECTION I : NOTIONS ESSENTIELLES SUR L'APPROVISIONNEMENT

I- Quelques définitions de base

1-Approvisionnement

Par définition, l'approvisionnement :

- ❖ C'est une action de faire la provision, c'est – à – dire, action d'accumuler une chose ou des choses en vue d'un usage ultérieure.¹
- ❖ Il va de l'achat initial jusqu'à la mise à la disposition des utilisateurs.²

De ces deux définitions, on peut retenir que l'approvisionnement concerne :

- La provision en vue d'un usage ultérieure
- La recherche ou l'achat d'une chose en vue de la mettre à la disposition de l'utilisateur.

Il sous entend une action pour satisfaire des besoins

2- Le processus de l'approvisionnement

Il y a quatre étapes :

- Manifestation des besoins
- Définition précise du produit susceptible pour satisfaire les besoins
- Recherche des fournisseurs et analyse de leurs propositions
- Réalisation

3-La cadence de l'approvisionnement : le réapprovisionnement

¹ Définition par le Petit Larousse illustré version 1992

² www.lye-montesquieu-herblay.ac-versailles.fr/...gestion/.../

Pour chaque article courant, il est utile de déterminer la fréquence des commandes qui coûte le moins cher, il faut donc minimiser :

- Le coût administratif de passation de commande
- Le coût de stockage

4-Les composantes de l'approvisionnement

Généralement, l'approvisionnement est formé de trois étapes :

- L'expression des besoins
- L'acquisition des produits
- La conservation

5-L'organisation

Dans tout ce système de fonctionnement d'une Entreprise concernant l'approvisionnement, elle doit d'une certaine structure. Cette organisation permet donc de connaître la limite où s'exerce l'autorité de chaque responsable dans cette structure.

Donc, l'organisation de l'approvisionnement consiste à définir et répartir les tâches dans le système de l'approvisionnement :

- tâche dans l'expression des besoins
- tâche dans l'acquisition du bien
- tâche dans la conservation
- tâche dans la mise à disposition de l'utilisateur après.

6-Le rôle économique de l'approvisionnement

On sait que l'approvisionnement s'occupe à satisfaire l'achat et la vente des produits ou des intrants en quantité ou en qualité précises et en temps voulu.

Donc, le rôle économique de l'approvisionnement est à la fois interne et externe

❖ Sur le plan interne

- L'approvisionnement doit être un facteur de diminution de coût. Donc il a pour fonction : de procurer aux fournisseurs ou importateurs dans les meilleures conditions possibles, les biens ou services objectifs d'approvisionnement.

❖ Sur le plan externe

L'approvisionnement doit être un facteur et un moteur de l'équilibre de l'économie. C'est – à – dire, réaliser le respect dans la cohérence de la politique de l'équilibre en générale notamment de l'équilibre de la balance commerciale.

II- La fonction Approvisionnement

1-Définition

- La fonction approvisionnement est la gestion de flux de biens qui entre dans l'Entreprise ou dans l'organisme. Elle peut aussi être considérée comme une unité économique ou un organisme doté de certain autonomie composé des personnes et des moyens matériels dont le rôle est de fournir, soit des biens, soit des prestations de services, afin de satisfaire les besoins.
- La fonction approvisionnement s'occupe donc des actions nécessaires à l'obtention par l'unité économique des biens ou services qui lui sont indispensables pour l'accomplissement de sa vocation.
- Pour une entreprise, la fonction approvisionnement peut être définie comme un ensemble des tâches qui consistent à mettre à la disposition des utilisateurs internes de l'Entreprise des biens et des services acquis à l'extérieur et pour éviter la rupture des stocks.
- Tandis que dans le secteur public, elle est caractérisée par la soumission à certaine réglementation administrative, notamment la réglementation des marchés publics.

2- La responsabilité de la fonction approvisionnement

Elle recouvre essentiellement :

- La participation à la définition des produits des biens et des services achetés
- La détermination de la stratégie d'Entreprise sur les marchés Fournisseurs
- La préparation, la négociation et la rédaction des contrats d'achats
- La gestion de contrats d'achats
- Les programmations des besoins des livraisons, des stocks dans le cadre de la planification globale de l'achat de l'Entreprise.
- La gestion administrative des livraisons des contrats d'achats
- Le règlement des litiges

3-L'environnement de la fonction approvisionnement

La fonction approvisionnement comprend à la fois la responsabilité d'achat et celle de l'approvisionnement. Elle a des liens étroits avec les autres fonctions de l'Entreprise et des liens avec la gestion de la production car l'approvisionnement est souvent lié à la fonction de

production dont l'objet est l'organisation de la production et la gestion des flux de stocks des matières premières et des produits finis.

Y-a-t-il lieu de rappeler que les trois fonctions fondamentales de l'Entreprise sont :

- l'approvisionnement des matières premières,
- la production ou la transformation et
- la vente des marchandises.

4- La mission de la fonction approvisionnement

Elle consiste à réaliser une série d'opération permettant de disposer au moment, à l'endroit voulu et à moindre coût, tous produits ou marchandises dont l'Entreprise a besoin tant en quantité qu'en qualité.

5- Objectifs de la fonction approvisionnement

L'importance de la fonction approvisionnement dans une Entreprise n'est plus à démontrer. Elle a une influence certaine sur le résultat de l'entreprise par la valeur brute des achats et par son influence sur l'équilibre de trésorerie et par les gains et les pertes générées par une bonne ou mauvaise gestion de la fonction. C'est la raison pour laquelle, la fonction approvisionnement a pour objectifs de :

- assurer le non interruption d'approvisionnement,
- le faire avec le meilleur coût,
- satisfaire les besoins aux prix les plus abordables pour tout le monde,
- établir le bon rapport avec les fournisseurs et les autres services de l'entreprise,
- maintenir à la conformité des qualités fondées sur l'adéquation à l'utilisation prévue,
- optimiser les moyens d'exploitation,
- permettre à l'entreprise de se maintenir vis - à- vis de la concurrence.

D'où l'objectif global de cette fonction approvisionnement est de garantir la sécurité d'approvisionnement et de réduire le coût d'achat des biens et services achetés.

III- La gestion d'approvisionnement

1-Définition

La gestion d'approvisionnement regroupe toutes les techniques d'organisation visant à diminuer les stocks tout en préservant le taux de service. C'est donc l'ensemble des activités

ayant pour but la mise en place au moindre coût d'une quantité déterminée des produits à l'endroit et au moment où la demande existe¹.

2- Objectifs de la gestion d'approvisionnement

Ils peuvent être résumés en quatre points

- fournir au moment voulu des quantités suffisantes des produits de matières premières aux différents postes de travail pour éviter toute rupture ou ralentissement du processus de production.
- assurer de la qualité et de la fiabilité de l'approvisionnement
- rechercher le coût minimum des produits ou matières premières
- assurer dans le cas nécessaires d'un service après vente fiable.

3- Rôles du service et de la politique d'approvisionnement

3-1- Service

C'est de servir de support à toutes les fonctions par la fourniture d'un éventail des biens et services.

3-2- De la politique

Cette politique consiste à définir les sphères d'activités et des responsabilités et ainsi que les procédures qu'on souhaite voir en place sur la gestion des achats.

Elle définira donc :

- qui peut émettre la demande d'approvisionnement
- avec quel budget
- pour combien et comment
- quand et où

4- Objectifs de la politique d'approvisionnement²

Si on fait de la politique, on a des objectifs. Donc la politique d'approvisionnement a comme quatre objectifs différents :

- objectif de quantité
- objectif de qualité

¹ Définition As Log : Association Française de Logiciens d'Entreprise

(www.a-sis-fr/.../logiciel-gestion-approvisionnement.html)

² www.lye-montesquieu-herblay.ac-versailles.fr/...gestion/.../

- objectif de coût
- objectif de délai

4-1-De l'objectif de quantité

L'Entreprise doit rechercher les quantités de biens qui lui permettent de fonctionner sans rupture et sans augmenter le poids financier des stocks.

4-2-De l'objectif de qualité

Il faut choisir des biens pour qu'on ait des avantages en terme de qualité et du fournisseur et une sécurité indispensable.

4-3-De l'objectif de coût

Il faut s'approvisionner au moindre coût auprès du fournisseur en respectant les qualités de biens achetés pour avoir le maximum de satisfaction, des services qu'elles peuvent attendre et ainsi que des autres coûts.

Il faut aussi réduire au minimum le coût de stockage et de passation des commandes.

4-4-De l'objectif de délai

L'objectif de délai est de prévoir qu'on ne passe pas en dessous de stock de sécurité, c'est-à-dire : il faut que les stocks soient suffisants par rapport aux besoins.

5-Différence entre la gestion de stock et la gestion d'approvisionnement

La gestion d'approvisionnement, c'est déjà vu en haut.

5-1-La gestion des stocks

Le stock c'est un ensemble des produits et des matériels conservés en attente d'emploi.

La gestion des stocks, c'est un ensemble des activités liées à l'optimisation des stocks, soit sa fonction des coûts (matières premières), soit en fonction de la valeur (produits finis).

5-2-Objectif de la gestion des stocks

Il s'agit de réduire le coût des possessions et des passations des commandes, tout en conservant le niveau de stocks nécessaires permettant d'éviter la rupture de ces stocks.

5-3-L'élément caractéristique de la gestion des stocks

Ce sont :

- La maîtrise de niveau de rupture, la maîtrise de la gestion
- De la gestion quantitative des stocks et du taux de rotation

Ce qui fait que la bonne gestion des stocks fait appel à quelque définition liée au niveau des stocks. Différents indicateurs explicitent la gestion des stocks :

- Stocks de sécurité : c'est la quantité en dessous de laquelle il ne faut pas descendre.
 - Stock d'alerte ou critique : c'est la quantité qui détermine le déclenchement de la commande, en fonction du délai habituel de livraison.
 - Stock minimum : c'est la quantité correspondant à la consommation pendant le délai de réapprovisionnement.
- ⇒ **Stock minimum = stock d'alerte – stock de sécurité**
- Stock maximum : il est à la fois fonction de l'espace de stockage disponible et aussi le coût que représente l'achat de ces stocks.
 - Stock moyen : il a pour valeur la moyenne arithmétique entre la valeur du stock maximum et ce de stock minimum.

$$\Rightarrow \text{Stock moyen} = \frac{\text{Stock max} + \text{Stock min}}{2}$$

SECTION II : MISE AU POINT SUR LES PPN

La fonction approvisionnement des produits ou des marchandises est une fonction très délicate qui nécessite une ample information pour pouvoir agir efficacement et avantageusement. Pour les PPN, cette fonction est encore beaucoup plus délicate. Car on y doit se soucier non seulement de l'efficacité et du coût mais aussi de l'opportunité.

La perturbation de l'approvisionnement des PPN dans un pays, notamment dans un pays en voie de développement, ne peut-elle pas coûter la vie d'un régime ?

I-Définition et caractéristiques

1- Définition

Selon les analystes Banques Mondialistes, les produits de premières nécessités regroupent l'ensemble des produits qui se caractérisent par sa nécessité vitale et incontournable et dont leurs fréquences et consommations sont par conséquent très élevées et quotidiennes.

Sans avancé sa propre définition, l'arrêté 3387 du 30/06/95 relatif aux obligations des importateurs et producteurs des PAPN (Produits et Articles de Première Nécessité)

montrent qu'ils rejoignent implicitement à cette définition ci-dessus avancée¹. Seulement, il a rajouté la nécessité des « Articles » qui est, problèmes, à cause de l'importance et de la considération particulière des articles scolaires.

2- Caractéristiques

Du fait de leur caractère vital et quotidiennement nécessaire, les PPN doivent toujours être présents partout où il y a une ou des vies humaines.

Toutefois, toujours selon les analystes Banques Mondialistes, entre les différents produits qui constituent les PPN, il y a le degré de consommation qui peut varier dans le temps, et / ou dans l'espace, même à l'intérieur d'un pays.

Et d'un pays à l'autre les listes ne sont pas nécessairement identiques.

Au sein d'un même pays comme Madagascar, la liste des produits qui constituent le groupe des produits de première nécessité peut varier aussi d'une circonstance à l'autre, comme d'une région à une autre.

II- PPN et dépense des ménages

Les PPN occupent une part très importante de dépense de ménage même si les prix sont susceptibles d'augmenter à tout moment. Selon l'enquête réalisée par l'INSTAT en 2005

1-Structure de dépense en PPN par quintile

Tableau N° I : Structure des dépenses en PPN par quintile

Quintile	P	Q2	Q3	Q4	R	Ensemble
Pourcentage (%)	55,8	56,6	56,5	56,3	43,2	55,7

Source : INSTAT, EPM en 2005

En découpant la population malgache en 5 groupes égaux selon leurs niveaux de revenus, de plus pauvres au plus riches, la part de revenu affectée aux dépenses des PPN occupent des proportions de 50, 5% ; c'est-à-dire : les ménages malgaches en général consacrent plus de la moitié de leurs revenus pour les dépenses en PPN.

¹ Ministère du Commerce de Madagascar, Antananarivo 1995

2-Structure de dépense en PPN par milieu

Selon leur milieu d'habitation, la dépense en PPN de ménage varie.

Tableau N° II : Structure de dépense en PPN par milieu

. Quintile	Capital	AGCV	CUS	Rural
Pourcentage (%)	43,8	48,7	45,1	52,3

Source : INSTAT, EPM en 2005

De la capitale au rural, on constate un écart de 10% environ.

Deux (2) facteurs semblent être à l'origine de cette situation :

- D'une part, effet de la concurrence et de la grande possibilité de substitution en ville notamment dans la capitale.
- D'autre part, les charges inflexibles en matière de logement.

Ce qui diminue la part consacrée à la dépense en PPN. Toutefois, la situation montrée par ce tableau dénonce que la part de revenu consacré pour les dépenses en PPN demeure la plus élevée pour des dépenses de chaque ménage.

SECTION III : ORGANISATION DU SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT EN PPN A MADAGASCAR

On a constaté que depuis plusieurs décennies, la politique de l'Etat en matière des PPN n'a pas connu des résultats satisfaisants jusqu'à l'heure actuelle. En effet, à l'instar de plusieurs pays en voie de développement, dans sa lutte contre la pauvreté, Madagascar a choisi pour priorité le programme de l'autosuffisance alimentaire. Ce choix politique s'explique par le fait que si les PPN ne connaissent pas de pénurie d'approvisionnement, cela signifie que le système de distribution fonctionne bien. Mais en attendant que cet objectif soit atteint, le Ministère responsable se doit de chercher d'autres alternatives de veiller à la sécurisation des PPN. Le Ministère responsable est le Ministère du commerce plus précisément au niveau de la Direction du Ravitaillement et de la Régulation du Marché.

I-Quelques synthèses historiques

1-Du dirigisme au libéralisme à Madagascar

1-1- Au temps du dirigisme (1975-1989)

Par définition, le dirigisme est un système dans lequel le gouvernement exerce un pouvoir d'orientation ou de décision sur l'économie¹. En effet, influencé par l'idéologie Marxiste-léniniste, le socialisme de la Révolution Malagasy a accordé une attention particulière à certain nombre d'objectifs sociaux d'importances, entre autre la satisfaction des besoins fondamentaux, la réduction de disparité des revenus ville-campagne et l'équité de l'ordre social en général.

Pour réaliser ses objectifs, l'Etat a pris en mains tous les secteurs clés de l'économie, et s'est chargé d'établir les politiques de prix et de salaire, et les politiques de subvention alimentaire et de prestation du service public.

En effet, assujetti à ces soucis fortement idéologiques, l'organisation du système d'approvisionnement en PPN de l'époque est marquée par la prépondérance du rôle de l'Etat :

- Dans la production et l'opération d'importation
- Dans la distribution et le transport,
- Dans la fixation de prix et contrôle de commercialisation,
- Et dans l'obtention des données pour la prévision et l'opportunité d'action

Mais la pénurie qui dévient maladie chronique de l'époque ne témoigne t- elle pas la faiblesse de ce système ?

1-2- Depuis le libéralisme à Madagascar (1988 à ce jour)

On entend par libéralisme, une doctrine économique de la libre entreprise, selon laquelle l'Etat ne doit pas, par son intervention, gêner le libre jeu de la concurrence²

Ce libéralisme est aussi une doctrine politique visant à limiter les pouvoirs de l'Etat au bénéfice des libertés individuelles.

Baptisé donc en 1988, le libéralisme à Madagascar est précédé d'un certain nombre de mesure de stabilisation et de réforme économique. Il a complètement changé le concept de développement à Madagascar. Si en 1975 l'objectif social crée les moyens pour les réaliser, au libéralisme c'est l'inverse. C'est-à-dire, l'économie doit passer avant tout pour servir les

¹ Le petit Larousse illustré, édition 2009

² Le petit Larousse illustré, édition 2009

moyens au pays. L'Etat a donc cédé son rôle d'opérateur économique pour des mesures de redressement et d'ajustement et de laisser la place au secteur privé.

En effet, dans l'organisation du système d'approvisionnement de PPN, l'Etat ne joue plus son rôle d'antan. Il est relayé par le secteur privé :

- dans l'initiative et l'opération d'importation,
- et dans la production et la fixation de prix.

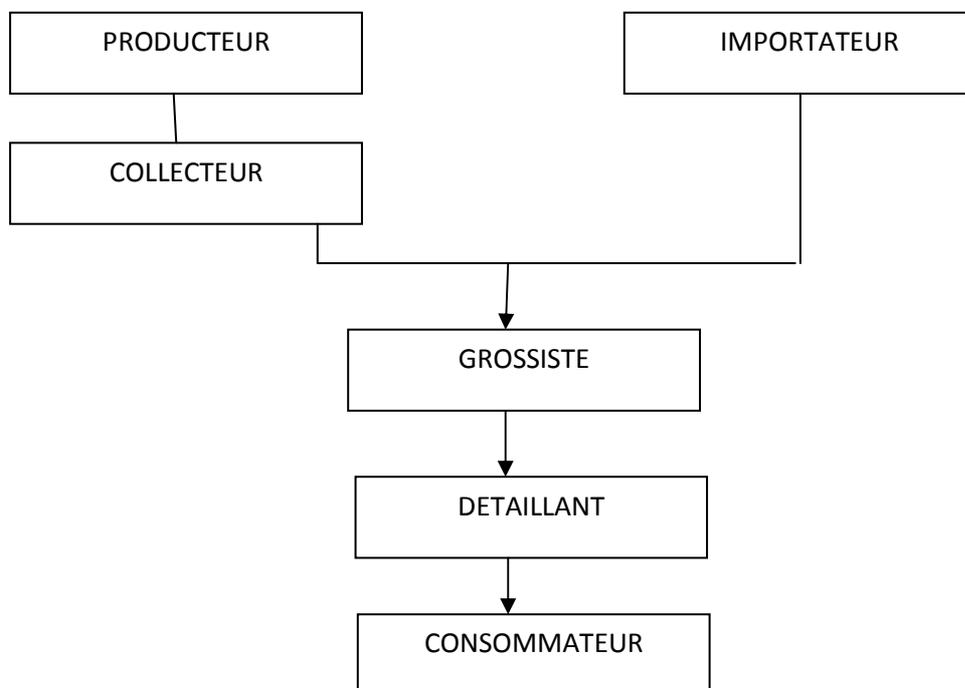
Ce système est donc réduit à la fonction et au rôle d'un simple organe de prévision et de coordination de distribution des PPN.

II - Organisation du système d'approvisionnement en PPN à Madagascar

Comme tout autre système, il concerne l'organisation en PPN de l'amont en aval, c'est-à-dire, de producteur et l'importateur au consommateur.

Donc, tout importateur, industriel ou producteur local, collecteur et grossiste est tenu de déclarer le lieu de son entreposage et la situation périodique de son stock et de respecter le circuit de distribution suivant :

Figure N° 1: Circuit de distribution des produits



Source : Ministère du commerce, Mai 2009

1- Définition et objectif du système d'approvisionnement

1-1- Définition

Le système d'approvisionnement en PPN est l'ensemble de la politique, des règles et des acteurs en vue d'une action cohérente pour assurer la disponibilité de PPN en temps utile dans tous les coins du territoire national.

1-2- Objectifs

Maintenir l'équilibre de l'offre et la demande du marché intérieur afin d'assurer la stabilité de prix et la sécurisation de base de la vie en société. Cette offre est constituée de la production, de l'importation, du stock et des dons et aides. Tandis que cette demande est constituée, par le niveau de la consommation individuelle moyenne pondérée du nombre de la population.

2- Acteur et principe d'organisation

2-1- Acteurs

D'une manière générale, ce sont l'Etat, les opérateurs économiques importateurs ou producteurs, distributeurs, détaillants et les transporteurs. Dans certaines mesures les banquiers et les représentants des organismes donateurs ou bailleurs peuvent aussi jouer des rôles. Ces acteurs s'organisent et participent pour le bon fonctionnement du système.

Mais leurs rôles respectifs peuvent varier suivant l'orientation politique et les cadres juridiques du pays.

2-2- Principe d'organisation

C'est la définition des points clés du système afin que tout acteur se limite dans leur domaine respectif et participe d'une manière complémentaire et cohérente pour le fonctionnement du système. Ainsi, il y a lieu de préciser que :

- Le cadre qui fait baliser l'organisation et l'action des différents acteurs est l'orientation économique globale du pays.
- Le moyen qui fait assurer la fluidité des actions dans cette organisation est la règle définie par un texte tiré et cadré dans cette orientation économique globale, en vue de normaliser le fonctionnement de ce système.

3-Rôle du Ministère du Commerce

Selon le décret N° 2009 – 543, fixant les attributions du Ministre du Commerce ainsi que l'organisation de son Ministère.

Malgré l'euphorie des opérateurs au lendemain de la grande ouverture économique de la fin des années 80, la position de l'Etat Malagasy vis-à-vis le problème de ravitaillement du pays a toujours été discuté.

Au sein du Ministère chargé du commerce, malgré son existence compréhensiblement timide, il y a toujours eu un service qui s'occupe de ce problème surtout pour éviter la pénurie pendant la période de soudure.

Actuellement, la situation a beaucoup évolué. Une nouvelle Direction qui marque la volonté affichée de l'Etat à maîtriser le problème de ravitaillement, surtout en matière de l'approvisionnement en PPN, est créé.

Cette instabilité politique qui a beaucoup produit des interférences dans l'orientation du Ministère chargé du commerce engendre-t-elle des problèmes dans le système d'approvisionnement en PPN du Pays ?

Le Ministre du Commerce est chargé de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de commerce.

Il est particulièrement chargé de la mise en œuvre de la politique de l'Etat, en matière de promotion des exportations, de gestion de la concurrence au profit de l'économie nationale, ainsi que de la compétitivité et de l'intégration de Madagascar dans l'économie Mondiale.

A ce titre, le Ministre met en œuvre les stratégies pour :

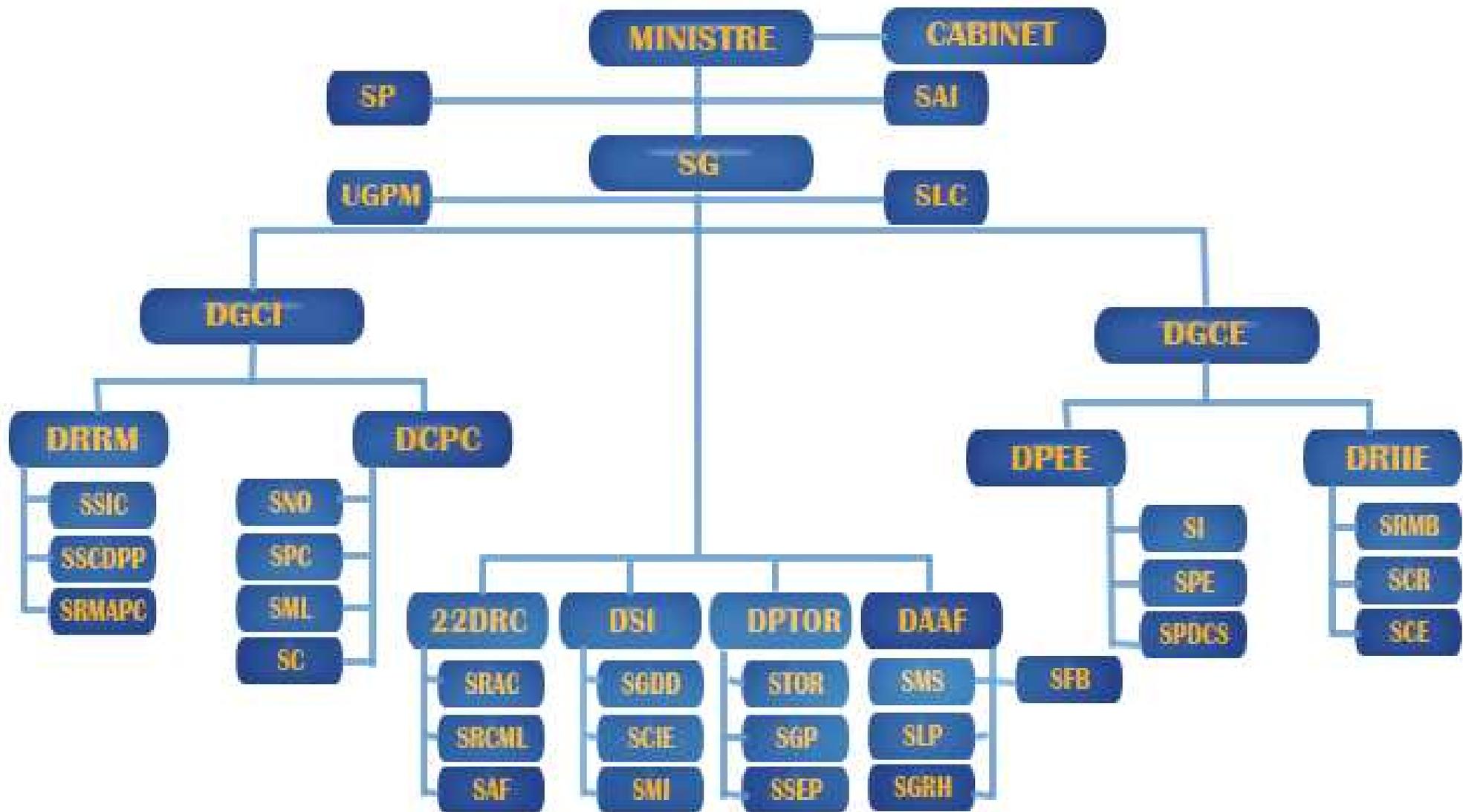
- la promotion de partenariat entre l'Etat et le secteur privé ;
- le suivi de l'approvisionnement des PPN et de la sécurisation des consommateurs ;
- la promotion des investissements privés nationaux et étrangers ;
- le renforcement de la compétitivité nationale
- l'augmentation des exportations malgaches
- l'intégration progressive de Madagascar dans les sphères régionales et internationales (sous - région/région/OMC) de développement.

3-1-Organigramme du Ministère

Depuis l'ouverture économique de la fin des années 80, période qui a coïncidé avec un grand soulèvement populaire, il y a au moins 15 organigrammes qui ont été adoptés et appliqués dans la direction du Ministère chargé du commerce. Tout ceci pour dire l'instabilité et l'évolution de la politique appliquée au sein du Ministère.

Le dernier organigramme appliqué est fixé dans le décret N° 2009-543 du 08/05/09 précédemment évoqué.

Figure N° 2 : Organigramme du Ministère



Source : Ministère du Commerce, Mai 2009

3-2 Missions et attributions de la DRRM

Avant tout, la DRRM est attachée à la Direction Générale du Commerce Intérieur. C'est une nouvelle Direction créée au sein du Ministère du commerce. Dans une large mesure, elle justifie la nouvelle dimension de la politique du Ministère qui nécessite la réorganisation et le recentrage de certaine mission de base.

Missions et Attributions

❖ Missions de la Direction

Dans le cadre de la réalisation de la politique sectorielle du Ministère définie dans le décret n° 2009-543 du 08/05/09, la DRRM entend poursuivre des objectifs pour :

- Assurer le suivi de l'approvisionnement, de la distribution et de la commercialisation des PPN et veiller à l'évolution de leur marché.
- Et assurer l'assainissement et la normalisation de la profession commerciale et la promotion du commerce intérieur
- Et assurer le développement et la normalisation des marchés communaux, régionaux et des produits locaux

❖ Attributions de la direction :

Tirées de ces trois missions principales précédemment fixées, sont attribués à la DRRM :

- La maîtrise de la situation du marché et de ravitaillement en PPN
- La veille aux pratiques commerciales des opérateurs
- La lutte contre les informels
- L'encadrement du fonctionnement des marchés communaux
- L'incitation et la dynamisation des échanges inter- régionaux
- La recherche, la collecte, le traitement et la publication des données sur le commerce, en particulier sur les PPN.

4-Comité Régionale de Ravitaillement (CRR)

Pour faire face aux problèmes dus à la chronicité de la période cyclonique à Madagascar, beaucoup des collectivités décentralisées ont des comités qui s'occupent des problèmes de ravitaillement. Généralement, ces comités qui sont composés des différentes entités locales doivent d'une manière permanente la situation en vue d'éviter la pénurie et toutes ces conséquences. Ils ne jouent plus le rôle de pompier comme dans l'ancien système.

Le Comité Régional du Ravitaillement est donc sous l'égide de la collectivité décentralisée régionale et implique, outre les différents Ministères concernés, les opérateurs clés et les consommateurs dans l'organisation et la stratégie de ravitaillement au niveau de la Région (Processus participatifs).

CHAPITRE II : PROBLEMES DE LA GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN PPN A MADAGASCAR

La gestion de l'approvisionnement en PPN croise beaucoup des problèmes. Ces problèmes laissent une situation hasardeuse à laquelle dépend la vie des ménages. En outre, les défauts des infrastructures routières donnent plusieurs conséquences. Ensuite, la méthode de l'ajustement structurel, méthode qui se réalise par la réduction drastique de la demande globale, améliore le déficit de la Balance des Paiements et le déséquilibre intérieur mais détériore la situation générale, donc l'aggravation de la pauvreté.

Par ailleurs, on a aussi l'ambiguïté de position sur les PPN.

SECTION I : LES DEFAUTS DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET SES CONSEQUENCES

I-Enclavement

Malgré les efforts en matière de la construction de route réalisée par des différents régimes qui se sont succédés à Madagascar, le problème de l'enclavement reste encore de l'actualité et pèse lourdement dans notre système d'approvisionnement. D'après enquêtes et analyses de la situation, environ 40% sont encore des districts semi-enclavés et deviennent complètement inaccessible pendant la saison de pluie. Et quant aux communes, notamment rurales, la situation est encore beaucoup plus grave, ce qui fait que l'approvisionnement en PPN de ces localités est très difficile surtout pendant la période de pluie.

Prenons le cas de l'année 2001, 34 pour cent des 1385 communes de Madagascar disposaient d'un marché principal offrant quotidiennement des produits agricoles de tous types. En outre, 29 pour cent des communes seulement disposaient d'un marché saisonnier. Le mauvais état des routes, l'insuffisance des moyens de transport et, par conséquent, les frais élevés constituent des obstacles à l'accès aux marchés et à la disponibilité des produits. Les marchés urbains sont généralement assez bien approvisionnés en denrées alimentaires et en PPN. Les infrastructures de marchés existent partout, mais on observe un manque d'approvisionnement concernant certaines catégories des Produits de Première Nécessité en milieu rural.

Donc c'est pour toutes ces raisons que le Gouvernement Malagasy s'est désengagé progressivement de ce secteur et poursuit la privatisation des services des transports. L'Etat envisage également d'adopter des politiques incluant toutes modifications institutionnelles et règlementaires idoines qui permettent de :

- Réhabiliter en priorité le transport ayant des impacts directs sur le développement des activités économiques, des activités touristiques et le développement en milieu rural ;
- Rééquilibrer la distribution internationale en favorisant les moyens alternatifs de transport ;
- Maintenir la liberté des prix ;
- Introduire les mécanismes d'organisation et de gestion de support aux infrastructures de transport, tout en augmentant la capacité de mobiliser les ressources locales ;
- Développer un cadre de partenariat entre l'Etat central, les collectivités territoriales, les communautés bénéficiaires, le secteur privé et les associations en matière de réalisation d'investissement et de gestion d'infrastructures.

Pour le transport routier

L'Etat a adopté une charte routière a fait tout son possible pour l'appliquer. Il a également mis en place un Fonds d'Entretien Routier (FER) et fait appel au secteur privé dans la gestion des infrastructures.

Dans ce domaine, les actions du Gouvernement porteront sur :

- L'adoption d'une politique de transport en milieu rural
- L'accélération de la réhabilitation ou la construction des routes de désenclavement, lesquelles donnent accès aux marchés et permettent ainsi de réduire l'isolement des individus et des communautés.

1-Fonds d'Entretien Routier (FER)

Le FER a augmenté progressivement ses ressources pour faire face à l'explosion de la demande d'entretien des routes.

Le système d'entretien par technique HIMO appelé Agent de Maintenance Routière (AMR) a été mis en place ; la mise en œuvre de Vitrine sur l'Entretien routier en 2008 a sensibilisé la population sur l'importance de l'entretien et la prévention des patrimoines routiers.

Les allocations budgétaires au titre des investissements en 2007 ont été de 367,2 milliards d'Ariary contres 396,2 milliards l'année précédente. Le taux d'engagement enregistré a été de 91,0% en 2007 contre 130,0% l'année précédente ; des régularisations budgétaires rapport au crédit ouvert ont été réalisées.

1-1-Réalisations

Tableau N° III : Réalisation à fin Décembre 2007

Volet Routes						
Projet / actions	Indicateurs	2006		2007		
		Objectifs	Réalisations	Objectifs	Réalisations	
Programme de réhabilitation et d'entretien périodique répondant aux priorités de développement et desservant les pôles des croissances	Km linéaire de RN	2 100	1 076	1 229	1 382	
	Km linéaire de Routes Rurales	2 400	810	1 663	204	
Programme d'entretien courant du réseau routier incluant une approche spécifique pour les routes en terre (GENIS, matériaux...)	Km linéaire de Routes Nationales	8 200	7 824	10 900	8 251	
	Km linéaire de R Rurales			1 000	0	

Source : Fonds d'Entretien Routier ; fin décembre 2007

Les réseaux éligibles au financement ont été de 8000 Km ; le programme d'entretien a été réalisé à plus de 100,0% (8 251Km)

Tableau N° IV: Réalisations physiques et financières du FER en 2006 et 2007

Indicateurs	2006	2007
Longueur entretenue (km)		
- RN	7 579	7 692
- Autres Routes (RP, RC, NC,...)	954	1 947
Nombre CTD ayant obtenu financement FER	49	70
Crédit alloué aux travaux d'urgence en milliards d'Ariary.	3,201	3,630

Source : Fonds d'Entretien Routier, Décembre 2007

La longueur de routes entretenues par le FER a augmenté par rapport à l'année 2006. Le nombre des Collectivités Territorialisées (CTD) ayant obtenu le financement du FER s'est accru de 49 en 2006 à 70 en 2007. Les ressources collectées ainsi que le taux de Redevances pour l'Entretien Routier (RER) ont enregistré une augmentation. Le FER projette par ailleurs la mise en place du contrôle des surcharges sur la RN2.

Tableau N° V : Réalisations à fin décembre 2007- Volet Routes

Actions institutionnelles et activités support					
Projets / actions	Indicateurs	2006		2007	
		Objectifs	Réalisation fin	Objectif	Réalisation
Projets renforcement du MTPM recentré :					
-plan de redéploiement	Actions significatives		Plan de redéploiement bouclé		-Mise à jour BDD du personnel -Elaboration plan de formation
SIG TP	Phase de Mise en œuvre		Conception et début mise en place SIG TP		Capitalisation des données / CSI Service des DIRTP
Projets renforcement des organismes rattachés et partenaires					
-ARM	Niveau opérationnalité		Opérationnel à 75%		Opérationnel à 80%
-OTU	Niveau opérationnalité		Opérationnel à 50%		Opérationnel à 70%
-FER	Actions significatives		RER à 5%		RER à 6%
-ININFRA, LNTPB, IST, Fédération PME /BTP	Actions significatives		Regroupement professionnel PME		Formation des PME
Autres :					
Mise en œuvre d'un mécanisme de facilitation et de promotion des opérateurs sectoriels (BTP, PPP)	-Nombre d'initiatives concrétisées		Mise en place des cadres de facilitation et de promotion		-Fédération des PME en BTP -Projet d'appui AFER
Intégration des dimensions sociales et environnementales	% projets comportant études d'impact socio-environnemental			30%	60%
Prévention des risques et contrôle à l'essieu	Indice d'usure des routes				Dispositif transitoire mis en place

Source : Fonds d'Entretien Routier, Décembre 2007

II-Pouvoir d'achat

Généralement, plus un endroit ou une localité est enclavée, plus la fluidité ou la dynamique économique est bloquée. Donc cette situation d'enclavement entraîne la situation de pauvreté. Car pour une économie bloquée, les efforts dans la production ou d'investissement ne se rémunèrent pas à sa juste valeur. Et cette situation se répercute inmanquablement au pouvoir d'achat en général.

En d'autre terme, Madagascar est l'un des pays les plus pauvres du monde avec un Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant de 266 dollars américains en 2004¹. Le tableau suivant présente la population malgache, classée en quatre groupes en fonctions de deux (2) critères :

- Rural - urbain
- Pauvre - non pauvre

Selon le Document Stratégique de la Réduction de la Pauvreté (DSRP), environ 73,9 pour cent de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2003. La pauvreté est surtout un phénomène rural, environ 85 pour cent des pauvres vivaient en milieu rural (INSTAT : 2003). En ce qui concerne la sécurité alimentaire, les principaux défis à relever par le gouvernement malgache sont :

- un déficit alimentaire structurel au niveau national avec des importations annuelles environ 200 000 tonnes de riz et 80 000 tonnes de blé en année normale ;
- un état nutritionnel précaire, la moitié des enfants souffrent d'un retard de croissance ou malnutrition chronique ;
- une insécurité alimentaire saisonnière durant la période de soudure ;
- une fréquence élevée des catastrophes naturelles (cyclones, invasions de criquets, inondations, sécheresses, etc. ...) touchant régulièrement des groupes importants.

¹ Berthine RAZAFIARISOA, Kate ODGEN, Maherisoa RAKOTONIRAINY, Sylvie MONTEMBault, Madagascar- Situation de la sécurité alimentaire en milieu urbain : analyse des besoins, Novembre 2008, page 32

Tableau N° VI : Population malgache et structure des dépenses pour la nourriture

	Ensemble de la population	Ruraux pauvres	Ruraux non pauvres	Urbains pauvres	Urbains non pauvres
Population en 2004 (en milliers)	17574* (100%)	10492** (59,7%)	3 181** (18,1%)	2 038** (11,6%)	1 863** (10,6%)
Structures des dépenses (pourcentage de chaque aliment dans la consommation totale)					
Riz	26,1	34,2	27,6	29,1	11,2
Manioc	4,7	6,7	5,8	2,9	0,2
Maïs	1,4	1,7	1,1	1,0	0,3
Autres tubercules	2,7	4,6	1,9	1,9	0,6
Légumineuses	1,5	1,6	1,5	1,8	0,9
Fruits-légumes (légumes feuilles)	5,3	2,6	2,2	3,4	3,1
Viandes (y compris poisson)	9,8	7,7	10,2	10,3	14,1
Huiles alimentaires	1,5	1,1	1,4	1,9	2,3
Total aliments	53,0	60,2	51,7	52,3	32,7

Sources : *INSTAT-DDSSE, Estimation pour 2004, projection (1993)

****Propres calculs à partir des données INSTAT**

On notera également l'effet du pouvoir d'achat de la population qui détermine la demande alimentaire, la demande étant plus importante dans les centres urbains que dans les zones plus reculées. En d'autres termes, on retiendra tout d'abord l'effet de la localité (plus il y a d'offre, plus la demande est élevée tant que différents types de produits sont disponibles en premier milieu urbain), auquel s'ajoute l'effet des transports sur les prix des produits, ce qui les rend moins accessibles pour la population rurale. Le tableau ci-après montre le pouvoir d'achat saisonnier par province.

**Tableau N° VII : Pouvoir d'achat du salaire agricole par province
(en équivalent de kg de riz)**

Province	Période de soudure (Octobre-Décembre)	Période de récolte (Avril-Juin)
Antananarivo	2,41	4,09
Fianarantsoa	2,44	3,68
Toamasina	2,70	3,93
Mahajanga	3,72	5,15
Toliary	3,37	4,33
Antsiranana	4,73	7,03
Madagascar	2,92	4,35

Source : Recensement des communes, Cornell University/ FOFIFA/ INSTAT 2001

Le pouvoir d'achat moyen du salaire agricole en équivalent de Kilo de riz est inférieur à la moyenne nationale (2,92 kg de riz) dans les provinces d'Antananarivo (2,41 kg) et de Fianarantsoa (2,44 kg). Pourtant, ces deux provinces totalisent 50,6 pour cent de la population totale¹ et 50 pour cent de la population rurale².

III-Problème de l'avantage comparatif

Dans un système libéral, la dynamique économique du pays dépend des opérateurs. Par la concurrence entre eux, ils assurent l'approvisionnement et la distribution en PPN. Or, l'enclavement entraîne toujours une hausse du coût d'approches et souvent la pénibilité d'accès. Ce qui fait que généralement un endroit enclavé n'intéresse pas trop les opérateurs du fait du problème de l'avantage comparatif.

En effet, une meilleure infrastructure des transports faciliterait l'accès à la fois aux marchés locaux et internationaux, améliorerait l'intégration au marché et réduirait la variabilité des prix. Un quart de la population agricole peut atteindre la grande ville la plus proche en moins de 5 heures. 57% et 30 % de la population agricole ont besoin de plus de 10 heures et 25 heures respectivement. De ce fait, un nombre important de ménages agricoles vit

¹ INSTAT 2001

² Statistiques agricoles / DSSE : 2003

dans des zones éloignées. Les effets de l'éloignement et de l'isolation sur la productivité agricole, sur l'utilisation d'intrant et sur la pauvreté à Madagascar sont bien documentés.

Alors que l'infrastructure rurale aidera plus les plus grands cultivateurs avec des grands surplus que les plus petits cultivateurs axés sur la subsistance, qui sont la majorité à Madagascar, il est démontré dans d'autres pays que les effets de la productivité agricole s'étend vite et rapidement aux pauvres. Ceci est croisement reconnu par la population rurale car le quart (1/4) des communes considèrent qu'un meilleur réseau routier est la première priorité pour les interventions dans leurs communes. Cependant, alors que les coûts de l'éloignement sont élevés, les coûts pour y remédier les sont aussi. Par exemple, les coûts de construction d'une nouvelle route goudronnée sont évalués à environ 300 000 dollars américains le Kilomètre.

La construction de ce type de route ne sera donc pas approuvée par une analyse coût-bénéfice à moins qu'un nombre suffisamment grand des cultivateurs en bénéficie. La faible densité de la population dans des grandes parties du pays serait de ce fait bien trop bas pour justifier ce type de construction de route.

1-Programme sur la réhabilitation

« Le programme sur la réhabilitation et l'entretien des routes rurales présente un taux de réalisation très bas par rapport aux prévisions de la période avec 12% »¹.

Tableau N° VIII : Evolution des ressources du FER par source de contribution (en milliards Ariary)

Source	2005	2006	2007
Dotation TPP	7,14	3,08	3,095
Redevance pour l'Entretien Routier	25,89	33,22	46,98
Contribution V.E	1,67	0	0
Autre (RA, IPPTE, contribution CTD,...)	10,22	11,707	22,066
	44,92	48,007	72,141

Source : Fonds d'Entretien Routier, Décembre 2007

¹Rapport Economique et Financier, Ministère de l'Economie et de l'Industrie, Novembre 2008, page 62

2-Principales réalisations en 2007¹

Construction de gares routières, mesure de sécurité routière à prendre sur base d'informations ou d'études, gestion multifactorielle, étude d'impact environnemental de la mise en place de gares routières.

Donc, pour ce qui est de l'amélioration de la gestion, de la productivité, de l'efficacité et de la sécurité des systèmes de transport, les résultats pertinents ci-après sont à signaler : 10 études de localisation de sites de gares routières de voyageurs réalisées, 13 études de localisation de gares routières de marchandises, 3 bâtiments à 7 guichets, 1 bloc sanitaire et 6 abris installés.

Le trafic routier réalise de bonne performance sur les principaux pôles suite au développement des infrastructures routières. D'importants investissements ont été, en effet, réalisés en ce qui concerne les aménagements et réhabilitations des routes nationales structurantes et les Pistes rurales.

SECTION II : L'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET SES IMPACTS

A l'aube de 21^{ème} Siècle où toute économie a besoin de s'ajuster au mécanisme du marché et au système commerciale international, des réformes fondamentales touchant la structure et la politique économique sont vécues dans bien des pays en voie de développement. Réaliser dans l'objectif de redressement en vue de jeter une base économique solide et favorisant la croissance économique soutenue, ces réformes s'appliquent sur toutes les activités que l'Etat devrait abandonner au profit du secteur privé, secteur qui devient le nouveau et l'unique pilier économique. Appelé « ajustement structurel » ce redressement économique est collaboré avec les institutions de Bretton Woods, principaux organismes bailleurs de fonds du processus de cet ajustement. Et de là nées certaines conditionnalités qui remettent en cause des habitudes ou des pratiques nationales qui sont mal comprises dans le concept du libéralisme et peuvent constituer des entraves à l'efficacité du système de développement.

¹ Rapport Economique et Financier, Ministère de l'Economie et de l'Industrie, Novembre 2008, page 63

I-Libéralisation et Mondialisation

1-La Libéralisation

Le début des années 80 a été marqué par un processus de libéralisation dans tous les secteurs, conformément aux idées libérales selon lesquelles le marché est au centre de l'activité économique et que les interventions de l'Etat peuvent être néfastes.

Madagascar, malgré sa faible structure économique et financière, a pu bénéficier de cette libéralisation en attirant les capitaux étrangers qui pour la plupart sont à court terme.

La crise de la dette survenue en 1978 s'est traduite par un regain d'intérêt pour les propositions de règlement ; pour qui seul l'Etat actif permet un développement durable, et au niveau international le réveil des partisans de l'intervention de l'Etat a fait revivre le débat concernant celle-ci.

Ainsi, le rôle joué par les institutions internationales est de plus en plus important, afin de secourir les pays en voie de développement de leurs difficultés structurelles à s'intégrer à la mondialisation, mais aussi pour assurer le maintien de la domination en puissance sur les économies faibles.

Quelques mises au point

Dans les années 80 a eu lieu une accélération dans la suppression des barrières existantes dans les échanges internationaux. Cette accélération a ouvert de nouvelles possibilités de développement des entreprises et la croissance des économies nationales. La libéralisation sur l'économie a grandement facilité l'afflux de marché dans les régions et pays éprouvant un manque de moyens pour développer leur économie. Elle était liée aux programmes d'ajustements structurels introduits dans les pays en voie de développement.

Malgré les reproches qu'on peut leur faire, ils ont joué dans la plupart des cas un rôle positif dans la compréhension de la nécessité d'admettre un ensemble d'action d'assainissement dans le manque d'équilibre et de stagnation de l'économie nationale. C'est grâce à la libéralisation du flux des marchandises et des capitaux qui en même a renforcé la position des corporations supranationales et a créé de nouvelles possibilités d'exercer une pression sur la libéralisation.

La libéralisation progressive a réduit à la défensive le pays en tant que sujet défini sans les buts stratégiques du développement de l'économie nationale et utilisant des moyens politiques économiques adéquates à la réalisation de ces buts. Le cadre traditionnelle de la

politique du pays a été rompu et les normes liées à la liberté des entreprises à l'échelle globale ont été mises au plan.

D'où, actuellement introduisant de force libéralisation, a rencontré l'opposition de nombreux milieu-économistes, politiciens, et syndicats professionnels qui rejettent la philosophie de la mondialisation sans frontière. Quelles devraient-être les limites de la libéralisation sur le marché ? Est-ce que la mondialisation est un processus objectif du développement des rapports économiques, auquel on ne doit pas s'opposer, ou est-elle en partie l'effet des actions supranationales des corporations recherchant de nouvelles aires d'expansion ?

2-La Mondialisation

Bien que certains analystes considèrent la mondialisation comme une réalité déjà vécue depuis des siècles, des économistes et observateurs y voient un phénomène tout à fait récent et que tout le monde trouve encore intérêt à la comprendre.

2-1-Définition :

En économie, la mondialisation, c'est « la tendance des entreprises multi- nationales à concevoir des stratégies à l'échelle planétaire, conduisant à la mise en place d'un marché mondial unifié »¹.

A l'image des conflits d'intérêt que représente la mondialisation, il y a des pléthores de définitions qui sont avancées ²:

- Pour certains qui sont favorables à la mondialisation, par exemple Alassan OUATTARA, haut fonctionnaire du FMI, la mondialisation est un phénomène qui permet aux Pays sous développés l'intégration économique au niveau mondial et qui offre pour les consommateurs de ce pays l'accès à une gamme plus large des biens et des services à des prix plus compétitifs. Il estime en outre que cette intégration économique ouvrirait des vastes possibilités de croissance plus forte et offrirait aux Pays sous développés des chances sans précédent de relèvement de leurs niveau de vie.

- Tandis que pour d'autres qui sont réticents pour ne pas dire sceptiques, par exemple le PNUD, la mondialisation est un phénomène qui engendre le creusement des écarts entre les pays gagnants et les pays perdants, écarts qui aggraveraient les inégalités. Donc, pour le

¹ Larousse de poche, édition 2005, Paris

² Jérôme RAFIDISON, Commerce et Pauvreté à Madagascar, présenté et soutenu par Etudiant de la filière Economie, promotion 1990- 1991, Université de Toamasina, page 80.

PNUD, la mondialisation est une aubaine pour les pays gagnants qui sont généralement les pays industrialisés, et angoisse pour les perdants qui sont généralement les Pays sous développés.

En bref, la mondialisation est à la fois une menace et aussi une opportunité. Ça dépend de la situation du pays. C'est pourquoi, des simples analyste-économistes comme J.CHESSNAUX, la considère comme un phénomène qui nourrit l'intégration économique d'une part, et la polarisation entre les pays qui s'en sortent et les pays qui s'enfoncent d'autre part. En tout cas, la mondialisation se développe sous l'effet de progrès technique, de recherche, d'optimisation et d'innovation. Et à chacun a sa conviction et son interprétation.

2-2-Mobiles

- Telle qu'elle est manifestée par les idées véhiculées par l'OMC, la mondialisation est la généralisation du système du libéralisme économique, notamment dans le système commercial international. C'est la raison pour laquelle, l'OMC se donne comme une organisation internationale relayant le rôle du GATT en vue d'élargir les bases de système de ce dernier et de s'ériger en une instance suprême qui organise le commerce mondial en entier. C'est-à-dire, sous cet angle, le premier mobile de la mondialisation en tant qu'organisation est le souci d'organisation, d'harmonisation et d'uniformisation du système commerciale mondial dans les principes du libéralisme. En particulier, le souci est d'éviter toute sorte de principes discriminatoires sur le marché.

- Mais la mondialisation en tant que phénomène semble encore être poussée par d'autres mobiles pluri vectoriels et plus subtils. En effet, grâce à l'utilisation de la méthode de veille qu'est le central de commande de la stratégie des entreprises multinationales, elle trouve opportun de se transformer, de l'entreprise de production de masse en entreprise production personnalisée et de réseau. Or, pour se faire, il faut la liberté de pénétration pour l'ensemble du marché comme pour le plus petit détail possible. Dans ce sens, la mondialisation constitue une grande garantie de liberté d'action et de pénétration partout. Développant ou appauvrissant ?

Ah ! C'est un débat ouvert. En tout cas la mondialisation est un processus irréversible, dont le sort de chaque pays dépendra de l'organisation de sa politique économique et du mécanisme réel de ce processus.

2-3- Evolution :

Si traditionnellement, l'espace économique de chaque nation était en parfaite coïncidence avec l'espace politique, la mondialisation transforme et développe cet espace

pour devenir mondial mais non plus national. Ce qui fait que la frontière nationale ne définira plus les types et les limites d'activités économiques.

Selon Iane MITTROFF, toutes les affaires sont maintenant menées à l'échelle planétaire, donc, si on veut réussir, il faut absolument créer la nouvelle façon d'agir conformément aux exigences contextuelles telles que la mondialisation. Car la réussite de toute stratégie mise en œuvre dépend du degré de considération de la transnationalité. Mais en tous cas la réalité interne demeure toujours comme base fondamentale.

II-Ajustement structurel proprement dite :

1- Origine de l'Ajustement structurel

Après l'euphorie mondiale des trente glorieuses, la déclaration du Président des Etats-Unis, Nixon au mois d'Août 1971 est légendaire du grand changement du système mondial. Car de l'histoire de pool d'or qui lui a fait obliger de cesser la convertibilité de dollar en or, le système de change flottant a pris le relais et se fait mis en vigueur. Renforcé par la suite par les deux chocs pétroliers de 1974 et de 1979, cette situation a engendré des graves distorsions économiques de bien des pays, notamment les pays en voie de développement¹.

Ayant opté en 1975 pour la politique socialiste, suivi par la fameuse politique d'investissement à outrance de 1979, Madagascar a connu au début des années 80, une situation très critique. Et qu'il aurait obligé de procéder dans la voie de redressement économique. Car du système de change flottant sur le marché international, alors qu'au niveau interne on a encore vécu à l'époque le cours forcé de Fmg. Madagascar ne connaissait qu'enregistrer l'inflation galopante, le grave déficit budgétaire et la cessation de paiement².

2- But, principe et processus de l'ajustement

2-1- But de l'ajustement :

Son but c'est de mettre en place une économie ouverte, libéralisée et régie par la force du marché en vue de réaliser une croissance économique soutenue.

2-2- Principe de l'ajustement :

Consiste à modifier les prix relatifs et la structure de la demande globale, et réorienter l'activité économique par des réformes touchant la gestion des finances Publiques et les politiques financières, sectorielles et institutionnelles.

¹ Horace GATIEN, Politique Economique, Quatrième année Economie, 2008

² Raymon KASSAV, Economie Monétaire Internationale, Quatrième année Economie, 2008

2-3- Processus de l'ajustement :

L'ajustement structurel a deux processus différents :

« la stabilisation économique et la réforme structurelle et sectorielle ».

2-3-1- La stabilisation économique

Elle est financée par le FMI et a pour objectif à court terme le rééquilibrage économique. Elle consiste donc à améliorer la gestion de la demande afin de parvenir à éliminer les déséquilibres extérieurs et intérieurs.

➤ **Au déséquilibre intérieur : $Y_p < D - M$**

La stabilisation consiste donc à agir sur les composantes de la demande globale (D) et de l'importation (M) de telle sorte que $Y_p < D - M$ soit ramenée à $Y_p = D - M$.

➤ **Du déséquilibre extérieur : $BP < O$**

Elle consiste à financer le déficit de la balance des opérations courantes (BOC) de telle sorte que la $BP < O$ soit ramenée à $BP > O$.

Et en somme, la stabilité ou l'équilibre économique pour les pays c'est le point de la situation sur lequel ces 2 cas de rééquilibrage soient remplis et vérifiés comme à système d'équation.

2-3-2- La réforme structurelle et sectorielle

Elle est financée par la Banque Mondiale et a pour objectif à long et à moyen terme la croissance économique. C'est la raison pour laquelle elle est parfois appelée ajustement par la croissance.

Elle consiste à réorienter l'activité économique principale du pays. C'est dans ce cadre que l'Etat se désengage du secteur économique pour se consacrer beaucoup plus aux activités sociales et d'infrastructures, et favorise les initiatives privés à se développer davantage dans les activités économiques.

3-Etapes de l'ajustement structurel

3-1- « 1980-1987 : Stabilisation économique »

C'est la phase de la mise en œuvre des politiques de la stabilisation dont les plus importantes sont :

- ❖ La dépréciation substantielle de l'Ariary (auparavant Fmg)
- ❖ L'instauration d'un régime des importations plus libéral (RIL),
- ❖ La suppression progressive du contrôle de prix et des marges bénéficiaires commerciales

❖ La suppression des prix planchers aux producteurs et le déplafonnement des prix sortis d'usine ou d'atelier.

3-2- « 1987-1988 : Vers l'ouverture économique »

C'est la phase des reformes de grandes portées pour l'ouverture économique dont entre autres :

- la nouvelle législation bancaire pour la libéralisation du système financier malgache,
- la mise en vigueur du SILI qui a annulé la licence d'importation et a ouvert la liberté d'obtention de devises,
- l'autorisation d'exportation de tous produits agricoles à des prix de consensus de gré à gré, sauf la vanille,
- l'engagement de la phase initiale de programme triennal de réforme des entreprises publiques à liquider, à restructurer ou à vendre.

3-3- « 1989-1991 : Ouverture économique »

Tout en poursuivant la stabilisation financière, on a conçu un programme qui bénéficie le concours de la FASR, programme qui concerne essentiellement des mesures qui donnent au secteur privé une plus grande latitude et contribuent au passage à une économie plus ouverte et orientée sur le marché. Entre autres :

- La rationalisation fiscale et l'élargissement des bases des importations,
- La programmation d'investissement glissant sur trois ans,
- Le réexamen du code des investissements et des zones franches,
- Les mesures sur la gestion de la demande et des opérations financières publiques.

3-4- « 1991-1995 : Crise politique et tergiversation »

Il n'y a aucun programme réalisé sauf pour la continuation des réalisations en cours. C'est la rupture du processus d'ajustement du fait de la tergiversation de l'Autorité politique de l'époque(HAT).

3-5- « 1996-2000 : La reprise et le renforcement »

Grâce au package de 8 lois du 13 Août 1996 portant sur les mesures qui constituent les conditions de négociations aux institutions de Bretton Woods dites les lois Ratsirahonana, le processus d'ajustement est repris et a pris redémarrage à vitesse oméga¹. De telle sorte que la préparation nécessaire est dépassée de la réalisation effective.

¹Jérôme RAFIDISON, Le système d'approvisionnement en produits de première nécessité dans les pays sous ajustement structurel comme Madagascar, ENAM, 2001, page 18

III-Le désengagement et le glissement du rôle directeur de l'Etat

Un des aspects essentiels de l'ajustement est le désengagement de l'Etat du secteur productif.

Dans la plupart des cas il a entraîné l'abandon total et définitif de l'Etat au profit du secteur privé. Mais dans certains cas comme l'approvisionnement en PPN, l'Etat n'abandonne pas mais il ne détient plus son pouvoir d'antan. Depuis, tout se réalise par l'initiative privée, ou dans une certaine mesure, de totale dépendance de leur gré.

Ce système a eu le grand mérite d'avoir, jusqu'à présent pu éviter la pénurie. Mais il faut se rendre compte que des conséquences inattendues apparaissent en douce.

1-Perte de pouvoir d'achat et insécurité des ménages

Avec le mécanisme du système de change flottant, alors que le dynamisme de notre exportation reste encore relativement faible par rapport à l'importation, notre monnaie souffre de l'instabilité chronique. Cette instabilité se répercute sur le marché intérieur, notamment sur les produits à grande consommation, les produits qui incarnent la rapidité de rotation monétaire. Ce qui engendre auprès de chaque ménage la dégradation de son pouvoir d'achat et une sensation d'insécurité très profonde.

Certes, de 30,5% en 1981 à 12% 1990 et 7,9% en 1998, il y a une nette amélioration de l'indice composite de prix à la consommation. Mais avec les pertes cumulées de pouvoir d'achat pendant les périodes antérieures, suivi de ce rythme de l'IPC encore bien supérieur que celui de l'augmentation de revenu, cette situation ne présente que la menace persistante auprès de chaque ménage.

2- Développement de l'intermédiation, problème de l'équité et exode rural

Le développement de l'intermédiation commerciale est devenu la caractéristique de notre marché intérieur, en ville comme dans la campagne. Ce phénomène est flagrant mais aussi complexe.

Du fait du délabrement de nos infrastructures routières par exemple, les intermédiaires commerciaux jouent à très grandes marges en utilisant parfois un système archaïque de troc PPN contre produits locaux. De telle sorte que nos producteurs en brousse soient doublement frappés :

- par l'achat systématique de leurs produits et à très bas prix,
- et par l'obtention de PPN à prix très cher.

Ce qui engendre le grand problème de l'équité et de l'exode rural avec tous ses effets, problèmes non pris en compte par des mesures d'ajustement.

Pire encore, du fait de glissement du rôle directeur de l'Etat, il dévient très pratique, pour les industriels et les grossistes, un système de vente par l'intermédiaire des petits marchands ambulants ou de détaillants non en règle. Ce systèmes leur permet de fuir le système fiscal et de jongler la concurrence.

3- Dépotoir des produits périmés

L'absence de l'Etat dans le système d'importation engendre des vagues des produits périmés dans notre marché intérieur. Car avec leur liberté absolue déjà acquise, bien d'opérateurs importent volontairement ces genres des produits parce qu'ils rapportent beaucoup mieux pour eux. Certes, il y a dans ce cadre possibilité de contrôle, mais avec des grandes variétés des produits, à la main de multitude des vendeurs irréguliers, l'effort à faire n'est pas si facile.

SECTION III : AMBIGÛÛTE DE POSITION SUR LES PPN

I- Faillite de la considération particulière des PPN

Une des grandes questions sur l'organisation du système d'approvisionnement en PPN à Madagascar est le rôle ou la place qu'on attribue à ce groupe des produits. Car après le départ dans l'oubliette du Ministère de Ravitaillement, si un service chargé de la prévision et de la distribution des PPN conserve encore sa nécessité, il faut objectivement se demander de son pourquoi.

Est-ce par pure routine organisationnelle, ou de nécessité dans ce contexte de l'ajustement ?

Sur quelle base se fonde cette nécessité, et comment devrait-on l'apprécier en termes de système organisationnel?

De cette série de questions qui devrait être examinée à l'avance pour pouvoir bien déterminer l'organisation du système jugée adéquate que l'actuelle organisation du système d'approvisionnement en PPN à Madagascar présente une grande faillite. Car c'est la base même du système qui est male fondée.

Même s'il n'y a pas de texte pour bien définir ce qu'on entend par les PPN, sont considérés comme PPN sur les marchés de toutes les Régions, les produits de consommation et d'usage humain qui se caractérisent par leur nécessité vitale, incontournable et journalière, et qui concernent la population entière.

Si bien que les responsables de Ravitaillement en PPN à Madagascar, malgré l'absence de texte clairement institué, ont fixé comme liste des Produits de Première Nécessité importés ou locaux :

- Le riz blanchi
- La farine boulangère et pâtissière,
- L'huile alimentaire,
- Le sucre
- Le lait concentré et en poudre,
- Le savon de ménage

Selon les circonstances, cette liste pourrait prendre d'autre précision

II- Le fond du problème

A Madagascar, tout le monde parle des Produits de Première Nécessité mais aucun texte ne fournit des dispositions bien interprétant ce caractère de nécessité de premier rang et l'organisation qu'il exige. Par conséquent, ils sont confondus de la considération commune des produits ou marchandises. Ils s'importent et se vendent au gré de l'opérateur. Et qu'il puisse même dire qu'ils ne soient considérés que dans leurs caractères économiques, au détriment bien sûr de leurs caractères sociaux qui les ont valus au rang de première nécessité du fait de leur vitalité. C'est ce que nous appelons la faillite de la considération particulière des PPN.

III- Est- ce attribuable à l'ajustement structurel ?

De ce problème précédemment évoqué, il faut être bien courageux pour l'attribuer à l'ajustement structurel. Néanmoins, la forte poussée du libéralisme, surtout dans la manière dont bien d'opérateurs nationaux et internationaux, les ont interprétés, a scandalisé bien des responsables dans l'examen de fond de ce qu'on aurait dû le faire.

Mais ne vaut-il pas mieux être en retard que jamais ?

D'où la dernière étape d'analyse dans ce présent rapport.

En bref, face aux problèmes rencontrés, nous avons vu que la gestion de l'approvisionnement en PPN est très difficile à gérer. Par conséquent, pour qu'un pays veuille pour une économie développée, il faut d'abord que la population trouve ses besoins en Produits de Première Nécessité. D'où l'Etat doit trouver les solutions pour résoudre les problèmes, même dans le lieu le plus enclavé. Alors, nous allons essayer d'élucider et de résoudre ces problèmes.

DEUXIEME PARTIE :

**DIMENSIONS TECHNIQUES ET
STRUCTURELLES DE LA GESTION DE
L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE
PREMIERE NECESSITE A MADAGASCAR**

De prime à bord de cette partie, on va essayer d'aborder les solutions pour bien dépasser ces défis. Certes, la gestion de l'approvisionnement en PPN à Madagascar sera bien défiée si une nette base de considération de ses produits soient bien dégagés et institués, et que tous les organismes concernés vont s'en charger de tout¹ ce qui les concerne.

CHAPITRE I : NECESSITE D'UNE BASE POLITIQUE SOLIDE ET CLAIRE

D'abord, il faut dépasser la conception des PPN comme de simple groupe des produits à satisfaction de consommation. Car de cette conception, un PPN n'est qu'un produit comme un autre.

Mais le curieux, pourquoi l'absence d'un PPN peut provoquer la grande menace à la vie humaine ? C'est parce que un PPN est un produit tout à fait exceptionnel par rapport aux autres. Donc, il mérite une optique beaucoup plus claire. De telle sorte qu'il faille trois procédés d'analyse pour bien établir la nécessité d'une base politique solide et claire des PPN.

SECTION I : VIS-A-VIS DE PPN

I-Bien asseoir sa définition et sa conception fonctionnelle

1-Définition

C'est – à – dire, il faut bien établir ce qu'on pense des PPN et de la valeur ou de la place qu'on leur attribue dans la vie en société. Ce serait la base de tout texte à mettre en place et de la construction organisationnelle qu'ils émanent.

2-Conception fonctionnelle de PPN « Abandonner le concept de la charge au profit du concept de la source d'énergie ou de reproduction »

C'est-à-dire, un PPN ne doit plus être considéré comme une charge de développement dans le sens de consommation mais plutôt la source d'énergie dans le sens de reproduction de force productive. Il ne doit en aucun cas donc être séparé de la politique de développement. Ainsi, la politique de l'approvisionnement en PPN doit être en parfaite cohérence avec la politique de développement.

3-Bien connaître le rôle stabilisateur et incitatif au développement

Les PPN jouent des rôles de stabilisation sociale et d'incitation au développement.

3-1-« De la stabilisation Sociale »

Peut – on imaginer à un devenir de la société où chaque ménage est affamé des PPN, par exemple, de produit alimentaire ? Vous allez sûrement en conclure que ce serait le chaos ou la grande instabilité, car la sensation d'insécurité y serait très profonde. Et il est évident que dans une telle société il n'y aurait rien de possible même ce fameux développement tant espéré.

C'est – à – dire, une société est stable et possible de tout effort de développement, c'est parce qu'il y a encore de quoi on va nourrir. Autrement c'est l'instabilité, ou l'impossible.

3-2-« De l'incitation au développement »

Des analystes arrivent à démontrer que dans un pays en voie de développement où les gens sont pauvres, et plus particulièrement affamés, ils ne s'intéressent plus à des travaux à long et moyen cycle comme l'agriculture. Ils ne veillent que les travaux à cycle court pour faire de l'argent facile et rapide. Et n'est – il pas ce phénomène qui explique la prolifération des petites activités commerciales dans les pays en voie de développement dont Madagascar ? En effet, une bonne politique qui vise à bien intégrer les gens dans le processus de développement réel consiste avant tout en une politique qui satisfait leurs besoins de base. Car le besoin en PPN se sent quotidiennement et la disponibilité des PPN rassure la sécurité de base.

De telle sorte qu'une politique de l'approvisionnement en PPN puisse constituer une véritable incitation au développement. Mais elle dépend du système que le responsable entend à mettre en œuvre.

En somme, pour un pays en voie de développement où les ressources humaines constituent les principaux facteurs de production, un PPN doit revêtir triple considérations :

- d'abord la consommation humaine,
- et puis la source d'énergie de reproduction,
- enfin le facteur de stabilisation sociale et d'incitation au développement.

Considérations qui devraient se refléter dans la politique globale du pays sous ajustement structurel. Car il y va de la réforme fondamentale apte à bien mobiliser le facteur humain, garantie essentielle de l'efficacité de toute politique à mettre en œuvre.

II-De l'effort à faire

1- Clarifier les questions sur les PPN

Pour cela trois points essentiels sont à examiner :

- d'abord, de ce qu'on pense des PPN
- et puis, de ce qu'on veut
- enfin, de ce qu'on va faire.

Le résultat d'examen de ces différents points doit être consigné dans un texte de base qui va servir par la suite le cadrage d'un texte.

« Régime particulier des Produits de Première Nécessité » dont :

1-1-De l'objectifs et du champ d'application

Le texte régit la production, l'importation, la distribution, le stockage et la commercialisation des Produits de Première Nécessité à Madagascar. Il vise à éviter la

pénurie des Produits de Première Nécessité sur les marchés de toutes les Régions de Madagascar et à assurer la stabilité de leur prix à travers tout le pays.

Sont considérés comme Produits de Première Nécessité, les produits de consommation et d'usage humain qui se caractérisent par leur nécessité vitale, incontournable et journalière, et qui concernent la population toute entière.

La liste des Produits de Première Nécessité importés ou locaux est fixée dans ce texte :

- le riz blanchi,
- la farine boulangère et pâtisseries,
- l'huile alimentaire,
- le sucre,
- le lait concentré et en poudre,
- le savon de ménage.

Selon les circonstances, cette liste pourrait prendre d'autre précision

1-2-De l'organisation générale

1-2-1- De l'importation et de la production

Nonobstant la disposition de l'article premier du Décret N° 92-424 du 03 Avril 1992, toute importation des Produits de Première Nécessité est soumise à « Déclaration préalable » adressée au Ministère Chargé du Commerce - ou son démembrement régional qui émet un « Avis conforme ». Outre les dossiers exigés à l'arrivée pour la demande de prélèvement d'échantillon, l'importateur doit faire parvenir au Ministère Chargé du Commerce ou son démembrement régional, un dossier ou une fiche établissant la structure de prix des Produits de Première Nécessité importés.

Autant pour l'industriel ou le producteur local, il doit faire parvenir au Ministère chargé du Commerce ou son démembrement régional ses fiches de production des Produits de Première Nécessité et ses prix différentiels avant la commercialisation.

1-2-2- De l'entreposage et de la distribution

Tout importateur, industriel ou producteur local, collecteur et grossiste est tenu de déclarer le lieu de son entreposage et la situation périodique de son stock et de respecter le circuit de distribution suivant:

Importateur, Producteur, Collecteur - Grossiste - Détaillant - Consommateur.

1-2-3- De la commercialisation

Le prix des Produits de Première Nécessité est libre. Toutefois, à partir de certain niveau de hausse de prix constatée sur le marché, l'Etat peut prendre des mesures pour trouver le prix consensuel ou moralisé.

Suivant la gravité de la situation de pénurie ou de la crise, L'Etat peut suggérer le système de rationnement et ou organiser le système de stockage, de distribution et de commercialisation.

1-3- Dispositions diverses

Toute manœuvre, concertée ou unilatérale, tendant à créer une hausse artificielle des prix est considérée comme immorale et passible de sanctions administratives ou pénales.

De même, la rétention de stock, la dissimulation des marchandises ou toute autre manœuvre dilatoire pouvant entraîné une pénurie sur le marché des Produits de Première Nécessité est considérée comme un acte anti - économique et constitue une infraction condamnable.

2- Rattraper et finaliser la mise en place des textes et de l'organisation nécessaire

2-1- Pour les textes

2-1-1-Rattraper

Parce qu'on ne peut pas empêcher les cours des évènements, il vaut mieux rattraper pour ne pas s'attarder encore plus et amplifier la distance à faire.

Du contexte mondial

Activer tous les textes nécessaires pour que nous puissions vivre raisonnablement la mondialisation. Et mettre en place tous les dispositifs qui permettent de veiller à notre intérêt.

Du contexte national

Il n'y a point de remise en cause de l'option économique globale du pays. Seulement c'est le rattrapage de tous les textes de base et les textes d'applications nécessaires pour veiller à notre intérêt. C'est peut être un peu trop tard. Mais mieux vaut tard que jamais.

2-1-2-Finaliser

Parce qu'il se peut qu'il y a des textes en cours d'étude ou de finalisation. Il faut l'activer, sinon, accorder encore plus de temps c'est accorder plus de difficulté.

2-2- Pour l'organisation

2-2-1- Du service de la prévision et de la distribution (SPD)

S'il conservera encore son caractère de service parce que le contexte l'exige, il faudrait une restructuration profonde de ce service pour qu'il soit à la hauteur des défis pour lesquels il est appelé à faire face. A commencer par les personnels, les moyens et l'organisation systémique de ce service. Parce qu'il ne sera plus admissible de voir un service qui travaille sur la base des données mais ne dispose presque rien pour obtenir ces données. C'est la raison pour laquelle nous préconisons l'organisation systémique, car c'est le système dans l'ensemble qu'il faut revoir à l'œil ouvert.

2-2-2- Du système d'approvisionnement des PPN

Nous avons vu précédemment que le glissement du rôle directeur de l'Etat a engendré bien des conséquences inattendues. Mais focaliser les analyses de problèmes du système d'approvisionnement en PPN seulement sur ce point pourrait amener à une grande erreur. Car il ne s'agirait qu'examiner uniquement le problème de marchandage de pouvoir entre les acteurs du système.

Or le problème qu'il faut s'attaquer pour que ce système débouche sur son problème de fond réside avant tout dans l'examen et la décision de principe de l'ajustement structurel sur la classification de la question de PPN. Et le reste s'analysera très facilement et dépendamment de la première. Sinon on risquerait de mettre la charrue avant le bœuf.

III-De la fonction approvisionnement en PPN

La fonction approvisionnement en PPN est du ressort du Ministère de Commerce et est fondamentalement différente de celle qui relève du privé. Néanmoins, certain concept de base doit rester le même. Si l'Entreprise recherche à faire son approvisionnement dans les meilleures conditions pour assurer sa survie, l'approvisionnement en PPN devrait aussi être conçu autant. C'est-à-dire, on devrait faire l'approvisionnement en PPN dans les meilleures conditions pour assurer la survie d'un pays.

1- Adopter une approche vers la nécessité publique

Au même titre que le privé qui suit, veillamment aux les exigences de consommateur, le responsable de l'approvisionnement en PPN doit toujours prêter attention à l'évaluation des besoins du pays. Et par-dessus tout, du fait de la sensibilité de ce groupe des produits, la fonction approvisionnement en PPN doit être en parfaite concordance avec le social comme

l'économie. C'est – à – dire, elle doit assurer l'équilibre socio-économique mais nullement l'un ou l'autre, et encore moins provocateur de déséquilibre socio-économique. Et comme une erreur dans la gestion de la fonction approvisionnement en PPN peut être source de graves conséquences difficilement rattrapable au niveau de la vie de ménage, une grande diligence doit être de règle.

De telle sorte que la sécurité et la nécessité publique qu'un PPN représente, doivent toujours être au centre de toute préoccupation de la gestion de cette fonction. Sinon, il faut se rendre compte que le ménage qui soit la cellule socio – économique de base serait menacé, donc c'est la société en général.

2- Instamment à jour de l'environnement et de la situation elle – même

L'instrument fondamental de la gestion de l'approvisionnement en PPN est l'information non seulement sur la situation de cet approvisionnement, mais aussi sur son environnement, y compris la situation générale. Donc cette fonction ne doit accorder aucune faille sur son système d'information. C'est – à- dire, elle doit d'une manière autonome, pouvoir obtenir les informations qui l'intéressent. Est-ce contraire à l'ajustement ? Par l'habitude oui, mais par le principe non. Car il constitue lui aussi un grand problème de désajustement, si un organe travaille sur la base des informations mais il ne dispose pas des moyens de rassurer son autonomie dans l'obtention de ces informations.

Ainsi, il faut pour se faire, non seulement penser à la mise en place de cette structure d'autonomie, mais plus loin à la systématisation de l'obtention d'information. Et il ne doit aucunement être interprété comme contrôle, encore moins comme interventionnisme. Car il faut se rendre compte que dans une large mesure l'instabilité à la hausse du marché intérieur soit généralement due au comportement de l'opérateur économique que du mécanisme automatique dû à l'interaction des économies.

3- Veiller à l'équilibre de l'offre et la demande et à la stabilité du système

Pour qu'une fonction approvisionnement en PPN soit efficace, il ne suffit pas de définir les PPN, ni la valeur qu'on leur attribue, ni l'organisation de son système, mais il faut gérer ce système lui – même. Dans ce cadre, il convient de préciser que depuis la grande crise de 1929, la théorie du mécanisme automatique de rééquilibrage a été un concept abandonné.

On vit un système économique libéral, mais il faut se rendre compte que tout ce qui se passe à l'économie mondiale est fonction d'une quelconque politique mais pas du mécanisme automatique. Ainsi, il serait de prudence de tout suivre de près et agir en conséquence sans être le méli – mélo du système.

Alors, comment veiller à cet équilibre de l'offre et la demande face à la complexité engendrée du système d'ajustement ?

Il y a deux procédés possibles :

- D'abord, du double caractère des PPN, il faut prioriser la gestion de la demande pour enfin trouver l'offre nécessaire. Comme ça on peut toujours arriver à maîtriser la stabilité de prix.
- Et puis, il faut diversifier le système de partenariat. Comme ça on évite la monopolisation du système et peut se rassurer du meilleur système de l'approvisionnement en PPN.

SECTION II : VIS A VIS DE LIBERALISME

I- De « Grands principes » de libéralisme économique

1-Point historique¹

Dans une certaine mesure, le problème de la libéralisation semble situé au niveau de l'interprétation. Ainsi, il y a avant tout lieu de bien préciser que le terme « libéralisme », dérivé du « libéral », vient du terme latin « libéralis » qui désignait ce qui était digne d'occuper un homme libre, par opposition de l'esclave. Et par les rédacteurs de la première constitution d'Espagne en 1812, ils s'étaient dénommés libéraux parce qu'ils désiraient mettre des bornes à l'absolutisme de la monarchie.

Ce qui veut dire que deux idées forces sont indissociables du libéralisme :

- La liberté et
- Le bornage ou balisage

Ce qui laisse entendre qu'on doit vraiment jouir la liberté mais dans la limite de celles des autres.

¹ Ces précisions sont fournies par l'encadreur professionnel dans l'« histoire du libéralisme » par Maurice Flemment, Edition Economique. Paris 1990

2- Les grands principes de libéralisme économique¹

Il y a quatre points fondamentaux qui font le soubassement de libéralisme économique :

- ❖ L'intérêt individuel ou personnel comme base de dynamique de la société,
- ❖ La concurrence comme cadre de jeu de la poursuite de cet intérêt personnel,
- ❖ La liberté comme condition de l'efficacité de cette concurrence, et
- ❖ La responsabilité comme base de sanction de la règle de cette liberté

Donc, le point de départ de libéralisme économique est l'hypothèse de « l'Homo Economicus ». C'est à dire, la considération de l'homme dans son comportement économique

Et ce comportement tend toujours à améliorer son niveau de vie. Mais cette considération doit être garantie pour tous les membres de la société sans restriction. Ce qui fait que l'arbitrage et le balisage restent toujours de règles. Sinon, le libéralisme économique perdrait son équilibre.

II- La réglementation et le libéralisme : du dérèglement commercial

Depuis notre opinion pour l'économie du marché, la dérèglementation commerciale est devenue un mot clé du processus d'ajustement. En effet, des séries des mesures ont été prises :

- La suppression de contrôle de prix et des marges bénéficiaires commerciales,
- La suppression des prix planchers aux producteurs et le déplafonnement des prix sortis d'usine ou d'atelier
- L'annulation de licence d'importation et l'ouverture de la liberté d'obtention de devises, et
- L'autorisation d'exportation de tous produits agricoles à des prix de consensus de gré à gré

A vrai dire, ces mesures cadrent bien dans la logique de la libéralisation et du développement du secteur privé qui est le nouveau palier de l'économie du marché.

¹ Ces précisions sont fournies par l'encadreur professionnel dans l'« histoire du libéralisme » par Maurice Flemment, Edition Economique. Paris 1990

Elles créent sûrement un environnement très incitatif pour le développement de la production marchande, activité qui devrait être la préoccupation des secteurs privés mais non plus de l'Etat. Mais cela ne veut nullement dire qu'entre ces privés le jeu passe d'une manière bien catholique.

« La réalité montre que le SIM, le CONECS et autres syndicats réclament sans cesse le contrôle de certains opérateurs importateurs et de la zone franche, parce qu'ils ont constaté que des jeux flous et anticoncurrentiels entrent en lice et faussent le libéralisme à Madagascar dans son mécanisme comme dans ses principes de base »¹

SECTION III : VIS A VIS DU ROLE DE L'ETAT « DESENGAGEMENT DE L'ETAT ET NON DEMISSION DE L'ETAT »

Le prix de Produits de Première Nécessite est libre. Toutefois, à partir de certain niveau hausse de prix constaté sur le marché, l'Etat peut prendre des mesures pour trouver le prix consensuel ou moralisé.

Suivant la gravité de la situation de pénurie ou de la crise, l'Etat peut suggérer le système de rationnement et / ou organiser le système de stockage, de distribution et de commercialisation.

Dans le contexte de la libéralisation, la régulation du commerce figure parmi les domaines les plus complexes de la gouvernance étant donné qu'elle associe le respect de principes universellement admis et la poursuite de certains objectifs politiques à réaliser au niveau interne. Toutefois, quelle que soit l'option économique d'un pays, l'Etat demeure le garant de la sécurité, de l'épanouissement et de la survie de son peuple.

En aucun cas il ne doit faillir à ces responsabilités.

1-Du désengagement de l'Etat

1-Essai de définition

Le désengagement est une action de se désengager, c'est-à-dire, de se libérer d'un engagement. Pour un Etat, cet engagement est généralement lié à un résultat. C'est la raison

¹ Le SIM et le CONECS ou le FIVPAMA sont des organisations syndicales des opérateurs économiques à Madagascar.

pour laquelle, l'existence et la présentation d'un contrat-programme par une équipe dirigeante qui soumet celui-ci à l'approbation du peuple par leur représentant sont devenues de règles dans plusieurs nations du monde. Or, dans une certaine mesure, l'existence de ce contrat-programme a fait plusieurs Etats du monde comme de véritable opérateur économique de fait.

Ainsi, ce désengagement de l'Etat, c'est l'action de cesser d'être acteur économique. Donc, il se réalise par l'abandon de tous les secteurs productifs afin de les faire relayer par les privés, privés qui peuvent être nationaux ou étrangères.

2-Objectifs du désengagement

L'expérience montre que la présence active de l'Etat dans le secteur économique devient une situation de monopole, alors que son efficacité analysée en termes de résultat est souvent moins probante. Donc, le désengagement de l'Etat a pour objectif, non seulement de faire jouer le mécanisme du marché, mais surtout de rendre plus productif chaque secteur économique. Et cela en le confiant au secteur privé, car il est considéré comme le pilier de développement, étant voué à réussir.

Par ailleurs, le désengagement de l'Etat a aussi pour objectif de recentrer son rôle afin qu'il puisse s'occuper davantage des sociaux, et surtout sa mission régaliennne.

3-Analyse sommaire de la situation

L'expérience du pays est encore peu concluante. Car bien de processus de désengagement sont en cours et d'autres trop jeunes. Néanmoins, il y a lieu de préciser qu'il ne doit en aucun cas engendrer une situation de monopole privé sous quelque forme qu'elle soit. Pour le moment, deux exemples de grands secteurs économiques occupés par l'Etat pourraient éclairer certain horizon :

- Le cas du secteur pétrolier nous montre que la concurrence entre les stations de distributions, si elle existe vraiment, est loin de jouer sur le prix mais plutôt sur le système de la clientèle.

Les opérateurs sont visiblement organisés dans le sens d'unification de prix.

- Dans le secteur vanillier, certes, le prix joue en faveur des producteurs et, dans une certaine mesure, en faveur des préparateur- acheteurs. Mais la situation et l'environnement du marché sont loin d'encourageants. Les opérateurs exportateurs se voient organiser en consortium

d'achat sous la direction du GNEV¹. Le vol sur pied de la vanille verte se multiplie d'une manière géométrique. Et la situation de sans la loi règne, par exemple à SAVA, Région jadis très pacifique commence ce dernier temps à connaître la notion de « DAHALO ».

II-la démission de l'Etat, entorse aux principes du libéralisme et de développement

Rien que par ces deux exemples précédemment évoqués, la tendance de la situation laissée derrière le désengagement, surtout pour les grands secteurs d'ex-monopole de l'Etat, montre qu'il ne doit en aucun cas démissionner :

- pour éviter que la situation de privé privilégié du processus de désengagement ne devienne pas une nouvelle situation de monopole en relayant aux prérogatives et à certains avantages des ex-sociétés d'Etat,
- pour promouvoir l'organisation des consommateurs à pouvoir assurer correctement leur rôle dans le mécanisme du marché, et surtout, pour assurer et garantir l'ordre dans la vie économique du pays.

En effet, la réalité sur l'exercice de liberté publique montre que même dans le domaine simplement social, l'exercice de liberté des uns tend toujours à effeindre celle des autres.

La preuve c'est que toutes les prisons du pays sont « archipleines ».

Alors dans l'exercice de liberté économique, domaine assujetti à la recherche de l'intérêt ou de bénéfice, il est bien clair que la nécessité de l'ordre n'est plus à démontrer. Sinon, c'est la loi de la jungle.

Seule l'administration publique est le promoteur et le responsable de maintien de l'ordre. Cette mission régaliennne ne peut pas être déléguée. Donc, l'Etat ne doit en aucun cas démissionner. Sinon, cela engendrerait la grande entorse, avec toutes ses conséquences, au principe du libéralisme.

III-Principes fondateurs du non démission de l'Etat

Le libéralisme ne remet point en cause la société. Au contraire, il la sanctifie encore plus.

Mais sous une autre vision basée sur le développement individuel.

¹ Le GNEV est une organisation qui coiffe les différentes organisations des opérateurs vanilliers, en particulier celles des exportateurs. Il s'appelle aussi « Groupement National des Exportateurs de Vanille ».

Donc, il est bien évident que l'Etat est devenu plus que nécessaire en tant que super structure qui devrait garantir l'exercice du droit de liberté individuelle et l'harmonisation de la vie en société. Ainsi, indiscutablement, l'Etat doit abandonner son rôle d'acteur économique pour faire régner et respecter le principe d'égalité de traitement de chacun.

Mais il faut ajouter que l'Etat est la seule entité immortelle et commune d'un pays.

Donc, il est le seul garant de suivie et de la continuité de la société. En effet, il doit toujours être présent là où la société trouve son intérêt, non en tant qu'acteur économique mais en tant que gardien ou promoteur de l'intérêt général.

Dans le cadre de libéralisme, il reste toujours à l'Etat de promouvoir l'harmonisation de la vie en société, entre autre, par la promotion et l'arbitrage de la concurrence, et la protection des consommateurs. Car le mécanisme du marché, tant considéré comme un grand harmonisateur par sa main invisible, n'est pas un gestionnaire en soi. Son efficacité est très limitée et dépend encore de plusieurs facteurs. L'Etat demeure donc le grand gestionnaire de la dynamique de la société, et il n'en est point substituable. Sinon, c'est ce mécanisme lui-même qui deviendrait le grand artisan de la pauvreté.

CHAPITRE II : NECESSITE DES STRUCTURES ADEQUATES

Toute politique appelle toujours les moyens de sa réalisation. En effet, une bonne politique de la gestion de l'approvisionnement, quelque soit l'option économique du pays, exige l'existence de structure adéquate pour sa réalisation.

SECTION I : LA NOUVELLE ORGANISATION DE RAVITAILLEMENT

I- Petit aperçu historique de l'organisation de ravitaillement à Madagascar

L'organisation de ravitaillement n'est pas un terme nouveau dans les annales de l'organisation institutionnelle malgache. Dans les années 70, elle était érigée en Ministère autonome qui s'appelait « Ministère de Ravitaillement ». Puis dans les années 80, un Ministère rattaché avec d'autres départements comme le Tourisme (Ministère de Tourisme et de Ravitaillement) et le Commerce (Ministère du Commerce et de Ravitaillement).

Mais depuis la grande ouverture économique de la fin des années 80, ouverture qui a engendré la privatisation des grandes sociétés d'Etat comme la SICE, la ROSO, le groupe COROI, le Maxime Darrieux et la SOMACODIS, le terme « ravitaillement » a perdu son repère et devenu démodé.

Toutefois, comme Madagascar est une île menacée tous les ans par des cyclones et composée encore par d'importantes zones enclavées, l'organisation de ravitaillement surtout au niveau provincial et régional, a toujours conservé sa nécessité.

Mais réalisé dans un nouveau contexte de libéralisation, fort influencé par la Banque Mondiale et le FMI, l'organisation de ravitaillement est devenue très timide et ne se réalise que par la circonstance justifiée par le cas de force majeure, par exemple le cyclone ou autre catastrophe.

II-Nécessité d'une nouvelle organisation de ravitaillement : le Comité régionale de Ravitaillement(CRR)

L'expérience de l'application du système libéral à Madagascar a servi beaucoup de leçon en matière de l'organisation de ravitaillement :

- Pénurie chronique des zones enclavées,
- Grande disparité de prix PPN,
- Rythme élevé de la hausse de coût de vie milieu rural engendrant des vagues de l'exode rural,
- Ralentissement de la production agricole en général.

Ensuite, l'erreur de perception sur le rôle et la place des PPN dans la vie nationale a beaucoup faussé l'organisation mise en œuvre qui est focalisée sur la gestion à vue de la situation. D'où, la nécessité d'une nouvelle organisation à base de la nouvelle conception pour :

- Eviter la gestion à vue,
- Impliquer toutes les entités intéressées,
- Recentrer le rôle de l'Administration.

1-Eviter la gestion à vue

Depuis l'ouverture économique de Madagascar, l'organisation de ravitaillement du pays est mise en place suivant la circonstance vécue, généralement au niveau provincial ou régional et pour gérer la situation de la crise. Or, il est plus logique si cette organisation vise à éviter la crise mais non gérer celle-ci. D'où la nécessité d'impliquer toutes les entités concernées.

2-Impliquer toutes les entités intéressées

Pour éviter l'entrave au système de libéralisme l'organisation de ravitaillement doit impliquer toutes les entités intéressées afin de mettre en place un système concerté, consensuel et participatif dans :

- L'évaluation de la situation à faire face
- La mobilisation à fond des opérateurs pour l'approvisionnement
- L'implication de consommateur comme catalyseur
- La suivie et évaluation systématique de la situation

3-Recentrer le rôle de l'Administration

Certes, les opérateurs économiques joueraient le rôle principal de l'approvisionnement. Mais l'Administration devrait demeurer de suivi de la situation le grand responsable suivi de la situation et de l'orientation ou de réajustement suivant le cas qui est présent. C'est-à-dire, malgré la libéralisation, vu le rôle et la place des PPN dans la vie nationale, l'Administration doit toujours demeurer le gardien de l'équilibre et de l'équité mais non observateur.

Il n'est pas la question de la main mise totale de l'Etat qui est une pratique anti- libérale. Mais, il ne doit pas aussi être en marge du système vu le rôle et la place des PPN dans la vie nationale. La nouvelle organisation de ravitaillement est donc un système qui vise à impliquer et mobiliser toutes les entités concernées dans la prévention de la situation de crise malgré les aléas ou la chronicité de certaines circonstances.

SECTION II : PLATE-FORME

On entend par plate – forme un cercle, un groupement ou une structure de concertation des différentes entités d'intérêts antagonistes ou divergents. Dans le cadre de cette étude, ce sont l'Administration, l'opérateur et le consommateur. Ici, par opérateur économique, il faut encore entendre des entreprises concurrentes et des entreprises en chaîne dans le circuit de distribution.

Est-il alors nécessaire la synergie de ses différentes entité dans la résolution de problème de la gestion de l'approvisionnement en PPN.

I- Sur le plan organisationnel

1-Du point de vue harmonisation

Le plate-forme sous entend large consensus et large mobilisation. Donc, il constitue la base de la maîtrise de la situation.

2-Du point de vue organique

Le plate-forme qui représente vraiment les entités concernées par le problème de ravitaillement est très difficile à constituer à son juste titre. Car du fait des intérêts antagonistes des entités qui les composent, nulle organisation ne peut prétendre, représentant ou maîtrisant les unes par rapport aux autres.

C'est le terrain de la grande autonomie de chaque entité et sous-entité. Donc c'est une solution idéale mais très difficilement possible. Par ailleurs, il ne doit pas être constitué par la volonté de l'une des entités, ni par la décision émanant de l'administration mais de la conscience collective.

II-Sur le plan résultat

1-Du point de vue résultat proprement dit

Le plate- forme regroupe des entités d'intérêts antagonistes par un système à base participatif et consensuel. Donc, ce système d'organisation de la gestion de l'approvisionnement en PPN peut théoriquement garantir le parfait équilibre et la stabilité de prix.

2-Par rapport au principe libéral

En principe, le plate-forme constitue une entrave au libéralisme dans ce sens qu'il privilégie l'entente. Donc le mécanisme ne joue pas d'une manière libre car il est contraint de respecter le consensus.

Au fond, cette assertion est vivement discutable. Car ici l'entente se réalise au niveau de toutes les entités concernées mais non seulement au niveau des entreprises.

Donc il n'y a pas lieu de la domination d'une entité sur le prix.

SECTION III : LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE (3P)

Le 3P est un nouveau courant organisationnel qui associe les soucis de service public et celui d'intérêt du secteur privé, appliqué en Londres pour la première fois vers la fin des années 70, suivi par l'Amérique, le Canada et des pays d'Europe vers la fin des années 80 et par certains pays d'Afrique vers la fin des années 90 et début des années 2000.

I- Nécessité de 3P

1-Sur le plan organisationnel

Le 3P associe l'Administration et le secteur privé par le billet de contrat dans la poursuite d'un ou des objectifs d'intérêt public moyennant loyer d'utilisation des investissements effectués par le privé.

C'est-à-dire :

- L'Administration formule son objectif, ses besoins et concède sa réalisation au secteur privé ;
- Le privé fait investissement pour la réalisation, de ces objectifs d'intérêt public
- Il y a un contrat qui définit le système de rémunération de cet investissement et sa durée

2-Sur le plan contextuel

Dans ce contexte où le libéralisme (mondialisation) joue de plein fouet, alors que chaque pays ne veut pas céder de ses mains mises ou de ses prérogatives, le système de 3P semble être le plus commode pour associer ces deux situations. Car :

- Le libéralisme dans ses principes sous entend désengagement de l'Etat, surtout du secteur productif.
- Quelle que soit l'opinion économique d'un pays, aucun Etat ne veut perdre de ses prérogatives surtout dans la poursuite des objectifs d'intérêt public.

3-Sur le plan financier :

Justement, l'un des bases fondatrices de la nécessité de 3P est le problème financier. Souvent, un Etat ne dispose pas d'un moyen financier suffisant pour réaliser les investissements d'intérêt public. Donc, pour éviter de mettre en péril la vie de la Nation à cause d'insuffisance de moyens, il peut faire recours au privé pour la réalisation de ses

objectifs par un système de contrat 3P. Et le privé peut réaliser l'investissement dans une durée fixée.

4-Domaine d'intervention dans le cadre de 3P

Le 3P doit être motivé, soit du problème complexe d'une ou des activités données par rapport au système libéral, soit du problème de financement d'un ou des investissements d'intérêt public.

C'est-à-dire :

- Réalisation d'une activité d'intérêt public par un système de concession des infrastructures ou des domaines ou de service public
- Réalisation d'un investissement hors du porté du budget de l'Etat mais pour l'intérêt public.

II- Système de 3P

1-Cadre juridique

Pour éviter le terme péjoratif « *financement parallèle* » et pour rassurer la garantie des investissements à réaliser par le privé et pour l'intérêt public, la mise en place d'un cadre juridique définissant le système de collaboration et de financement qui lie l'administration et le secteur privé dans l'application d'un contrat établi entre eux est absolument nécessaire.

Ce cadre juridique doit être de niveau législatif pour s'assurer de l'implication du peuple et de la stabilité de ce texte.

2-Structure de collaboration

En s'inspirant des expériences des pays géants de l'application du système de 3P comme la Grande- Bretagne, le Canada, l'Afrique du Sud et le Sénégal, la structure de mise ne œuvre du système de 3P varie d'un pays à l'autre.

Si les uns la rattachent à la primature, les autres au Ministère de Finance ou au Ministère des Travaux Publics. C'est-à-dire, le rattachent de cette structure dépend du domaine d'intervention privilégiée par chaque pays. De même pour les membres qui composent cette structure, leur statut et leur prérogative.

3-Partage de souci et d'intérêt

Le cadre juridique du système de 3P que nous venons de définir associe l'intérêt privé et celui de public.

A l'heure actuelle, le 3P donne donc la lumière sur la convergence de soucis d'intérêts.

3-1-De souci

- L'Administration qui aspire réalise un investissement d'intérêt public hors de sa portée budgétaire
- Le privé qui trouve un investissement sûr et fructueux

3-2-D'intérêt

- L'Administration qui arrive à satisfaire un service public
- Le privé par le biais de l'utilisation de cet investissement encaisse d'une manière sur sa rémunération.

4-Différence entre privatisation et système de 3P

4-1-La privation

Le système de privatisation consiste à céder complètement au secteur privé, la jouissance, le droit et le statut d'une chose public par suite d'une application d'un contrat donné. Et l'effet de ces contrats est indéterminé.

4-2-Le système de 3P

Le système de 3P consiste à concéder la réalisation, la jouissance et le droit d'une chose publique par suite d'une application d'un contrat donné. Le statut de cette chose publique reste public et l'effet de ses contrats est déterminé.

III-Stade du système de 3P à Madagascar

1-Aperçu historique

Le système de 3P à Madagascar a été concerté depuis il y a 3 ans environ. Mais jusqu'à présent, il est toujours dans le stade de mise en place. C'est-à-dire, en quête de l'étude de mise en place d'un système pour pouvoir l'appliquer dans le pays.

En effet, depuis le début de l'année, on a lancé un appel d'offre international et conclu un contrat avec un cabinet d'étude chargé de la conception, de l'encadrement et de la mise en place de ce système. Mais à cause des différents problèmes, on est toujours à ce stade encore éphémère.

2-Les travaux de cabinet LANDWELL

Le Cabinet Landwell est un cabinet britannique d'expert international en matière de 3P. Par suite d'un contrat établi entre l'Etat malgache par le biais de PRIBG et ce cabinet, ce dernier a commencé ces travaux depuis Septembre 2007.

Il a déjà réalisé des séries de sensibilisation et d'encadrement. Il a aussi formulé un projet de loi tout fait sur le système de 3P qu'on devrait appliquer à Madagascar.

Mais par un atelier du 24 Avril 2008 réalisé justement pour la validation de ce projet de loi que des critiques acerbes sur le fond et la forme de ce projet de loi ont été évoquées, remettant en cause la crédibilité de ces travaux et impliquant enfin la résiliation du contrat avec ses cabinets.

On est donc obligé de procéder à un nouvel appel d'offre international qui devient par la suite entre les mains d'un cabinet canadien d'expert international en 3P.

3-La prise de relais par le cabinet EVERSLED

Ce cabinet canadien d'expert international en 3P vient à peine de commencer ces travaux vers le début de Novembre 2009. Il est donc dans la phase du début. Pourtant, il a déjà engagé de large consultation des responsables des Ministères en vue de bien situé son point de départ.

Rechercher les réflexions ou les réactions par rapport au projet de loi LANDWELL sont utilisées comme la base de ses consultations.

IV- 3P et approvisionnement en PPN à Madagascar

Dans le chapitre II de la première Partie de ce travail, on a beaucoup développé les problèmes de l'impact de l'ajustement structurel dans la gestion de l'approvisionnement en PPN. Car l'application du système de libéralisme à Madagascar a créé la rupture entre le souci de l'Administration d'assurer le volet de service public de la gestion de l'approvisionnement en PPN et le désengagement de l'Etat, un des principes de base de la libéralisation.

Ce qui a la dérive du glissement de rôle directeur de l'Etat vers à la tendance de la démission de l'Etat.

Or, on a vu un peu plus haut dans le cadre du chapitre 2 de la deuxième partie du devoir que le système de 3 P semble être plus commode au souci de respect de principe de libéralisme et celui du respect de principe des objectifs de service public. D'où :

1-Le possible contournement de problème de libéralisme par le système de 3P

L'ancien problème de l'approvisionnement en PPN par rapport au libéralisme est le rôle actif de l'Etat dans ce secteur économique car l'un des principes du libéralisme est le désengagement de l'Etat.

Par le système de 3P, l'Etat peut assurer ou réaliser ses soucis de l'approvisionnement en concédant cette activité au secteur privé :

Par l'organisation assurer du système de transport et,

Par l'investissement pour la création de SILO dans des zones enclavées Celle-ci moyennant le paiement de loyer de ses investissements. Et l'Etat peut bien fixer à travers le contrat à établir la politique à souci d'équilibre de prix.

2- Le possible solution de l'enclavement

L'un des problèmes de base de l'enclavement à Madagascar est le délabrement ou l'inexistence des routes praticables par voiture.

Or la construction de route entre bien dans le cadre d'investissement qu'on peut concéder au secteur privé dans le cadre du système de 3P en instituant un système de prélèvement permettant de rémunérer les investissements d'un ou des réseaux routiers pendant une durée fixée et conformément à un contrat de concession, établi.

V- Termes de référence sur les 3P

1- Contexte de la mission

Le Gouvernement de la République de Madagascar affiche sa volonté de désengagement de l'Etat du secteur des entreprises publiques vers le concept de Partenariat Public privé (PPP). Une note de stratégie nationale sur le développement du PPP a été élaborée et s'articule sur quatre axes : les attentes émanant des différents secteurs, les aspects législatifs et réglementaires spécifiques, la structure à développer et la mise en œuvre de la structure.

Dans une première étape, le diagnostic stratégique de la situation des PPP à Madagascar et l'audit juridique des textes et lois ont été effectués. Dans une deuxième phase, le Gouvernement souhaite la mise en œuvre effective du Partenariat Public Privé (PPP) à Madagascar. Le Projet de Renforcement Institutionnel visant la Bonne Gouvernance (PRIBG), sur financement de la Banque Africaine de Développement, recrute un cabinet juridique international afin de l'assister pour l'élaboration et l'adoption de la Loi sur le Partenariat Public Privé ainsi que la mise en œuvre du programme de PPP à Madagascar sous l'égide du comité Ad hoc et conformément à la note de stratégie pour le développement des PPP.

Le Cabinet recherché devra posséder une expérience notable :

- en matière de conseil au Gouvernement sur les réformes institutionnelles ;

- dans l'évaluation du potentiel d'une approche PPP dans divers pays (afin de pouvoir dégager le potentiel pour Madagascar) ;
- dans les études de structures organisationnelles étatiques responsables du pilotage des PPP dans divers pays et de la mise en place de réorganisations dont en particulier les structures de suivi post-privatisation ;
- dans les multiples projets de PPP afin de pouvoir appuyer ses recommandations par un vécu réel ;
- dans le conseil et la communication en amont (visant l'administration) et en aval (visant le public) de la mise en place de programmes PPP ;
- et en matière juridique, organisationnelle et financière, en communication, en audit juridique et dans divers domaines techniques où peuvent s'appliquer le concept PPP et dans l'identification de telles opportunités.

Le Gouvernement s'attend à ce que le Cabinet puisse assister le comité ad hoc dans la mise en place effective de l'entité PPP, dans la formation des membres de l'entité PPP, et dans un délai déterminé dans la réalisation des premières activités de PPP à Madagascar et plus généralement dans la promotion à un niveau national du concept de PPP.

2- La mission

2-1- Objectif

Le principal objectif est d'asseoir l'effectivité du PPP tant au niveau conceptuel que législatif, réglementaire et institutionnel.

L'étude comprendra en outre la formation des acteurs du PPP, une assistance dans la réalisation d'une vaste campagne de communication sur le PPP.

Le consultant sera chargé de :

- appuyer à la finalisation du projet de loi sur le PPP par le comité ADHOC,
- accompagner son appropriation jusqu'à sa promulgation,
- concevoir les projets de cadre réglementaire y afférent (décrets, arrêtés, etc...)
- appuyer techniquement le comité ADHOC durant la phase transitoire pour réaliser les étapes prévues dans la Note de Stratégie,
- étudier et ou conseiller la viabilité technique et financière des projets 3P durant son mandat et de l'entité 3P,
- proposer le schéma organisationnel de la structure 3P.

2-2- Résultats attendus

Aux termes de la mission, les résultats attendus sont les suivants

- *existence effective d'une entité opérationnelle telle que prévue par la loi, dotée d'une feuille de route,*
- constitution d'une véritable expertise nationale en matière de 3P,
- appropriation par toutes les parties prenantes du concept 3P illustrée par des réalisations concrètes durant la période transitoire (ex. : contrat signé...)
- établissement d'une liste de projets 3P qui peuvent être retenus prisables dans le cadre de la mise en œuvre du MAP.

3-Le mandat

3-1- Approche méthodologiques

Le choix de la méthodologie est laissé à l'initiative du consultant après l'aval du comité ad hoc, étant entendu que l'objectif est d'assister le Gouvernement dans la mise en œuvre des activités de 3P à Madagascar.

Le Gouvernement souhaite qu'une démarche participative de concertation et de participation soit suivie et appliquée auprès des Autorités et des membres de l'Entité 3P.

Le Consultant apportera son appui à l'Entité 3P et aux autres structures institutionnelles décrites par la nouvelle loi dans le cadre d'une approche participative à travers des séminaires ou atelier de travail avec les principaux intervenants.

Le Consultant recueillera les attentes, et surtout s'assurera d'avoir la participation effective de tous les acteurs de 3P.

Le Consultant travaillera sur la base des textes de loi proposés (3P et autres) et des décrets d'application nouvellement adoptés par l'Assemblée Nationale et le Sénat ainsi que du cadre institutionnel y afférent.

La méthodologie proposée sera décrite dans l'offre du Consultant.

Le mandat est constitué de 11 activités qui seront réalisées en cinq phases bien distinctes :

- Phase 1 : Mise en place de la structure transitoire,
- Phase 2 : Elaboration de Cadre juridique et institutionnel des 3P à Madagascar,
- Phase 3 : Mise en place de l'Entité 3P,

- Phase 4 : Préparation du programme de formation et de communication,
- Phase 5 : Assistance à la mise en œuvre des activités de 3P.

3-2- Textes de référence

Les textes de référence sont ceux relatifs à la nouvelle Loi sur les 3P à Madagascar et toutes réglementations en vigueur y afférentes.

3-3- Les activités

3-3-1- Phase 1. Mise en place de la structure transitoire

Le Consultant assistera le comité ad hoc à la mise en place d'une structure transitoire en attendant la promulgation de la loi ainsi que sa mise en vigueur.

3-3-2- Phase 2. Elaboration du Cadre juridique et institutionnel des 3P à Madagascar

3-3-1-1- Activité 1 : Amélioration technique et organisationnelle de l'équipe du comité ad hoc

Pendant la période transitoire les projets des 3P seront étudiés et supervisés au niveau du comité ad hoc. Le Consultant renforcera le niveau technique et organisationnel du comité. Il est attendu du Consultant un soutien technique dans le cadre de la réalisation des premières activités de 3P à Madagascar.

3-3-2-1- Activité 2 : Finalisation du projet de loi sur les PPP

Le Consultant finalisera les projets de textes de lois et projets de décrets d'application dans leur forme définitive pour fin d'approbation par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

3-3-2-2- Activité 3 : Assistance à l'adoption des textes de loi sur les PPP aux Parlement et Sénat

Le Consultant se tiendra à la disposition du projet pour répondre aux questions posées par les parlementaires au cours du processus d'adoption des textes et proposera si nécessaire la rédaction d'amendements au texte proposé au gouvernement.

3-3-3- Phase 3. Mise en place de l'Entité 3P

3.3.3.1 Activité 4 : Création de l'Entité 3P

- Création de l'Entité 3P

Sur la base des textes en vigueur sur le 3P (Loi et décrets d'application), le Consultant assistera le Gouvernement dans la création et la mise en place du cadre institutionnel et de l'entité 3P en particulier.

Il proposera les mesures de transition nécessaires pour la transformation selon le cas, d'une structure existante en entité 3P.

- Organigramme de l'Entité 3P et mise en place du personnel.

Il assistera le Gouvernement dans la finalisation de l'organigramme de l'entité 3P, dans l'élaboration des termes de référence du personnel de l'Entité PPP et de leur mise en place.

3-3-3-2- Activité 5 : Préparation du Programme d'activités et du Budget

- Programme de travail de l'Entité 3P.

Le Consultant assistera l'Entité 3P dans l'élaboration de son programme d'activités à moyen et long terme ainsi que de son plan de travail annuel.

- Mise en place du schéma de financement et élaboration du budget

Le Consultant assistera l'Entité 3P dans les procédures administratives de mise en œuvre du schéma de financement de ses activités, tel que défini antérieurement lors de l'étude sur la stratégie. Il assistera en particulier l'entité 3P à l'élaboration de son premier budget annuel.

Ces différents dossiers feront l'objet de présentation et approbation par l'Autorité en charge de la tutelle de l'Entité 3P avant le démarrage effectif des activités.

3-3-3-3- Activité 6 : Elaboration du Manuel de 3P et des Documents standards relatifs à la sélection d'un partenaire privé

Le Consultant élaborera un Manuel sur le processus de 3P, accompagné des Documents standard de sélection d'un partenaire privé dans le cadre du programme de partenariats publics privés sur la base des meilleures pratiques internationales. Le manuel précisera le rôle des différentes entités retenues dans le cadre institutionnel.

L'accent sera mis sur les outils et méthodes de suivi et d'évaluation du programme de 3P à Madagascar.

3-3-4- Phase 4. Préparation du programme de formation et de communication

3-3-4-1- Activité 7 : Elaboration du Programme de formation en PPP

Dans la mesure où le 3P est une notion nouvelle à Madagascar, il est important que les différents acteurs (administration, secteur privé, ONG...) puissent acquérir rapidement les bases pratiques relatives à cet effet et de pouvoir les appliquer immédiatement afin de répondre aux objectifs de développement du pays.

Le Consultant procédera ainsi à la définition d'un Programme de formation qu'il aura à dispenser aux différents intervenants dans le 3P : Entité 3P, Ministères de tutelle, représentants du secteur privé, etc ... en précisant le contenu des formations, les méthodes et les lieux de formation (Antananarivo, autres Provinces de Madagascar, à l'extérieur,...).

Il spécifiera en particulier le type, le mode et la fréquence de formation à attribuer aux membres de l'Entité PPP de celle destinée aux autres intervenants dans le 3P.

3-3-4-2- Activité 8 : Elaboration du Programme de communication des activités de 3P

Sur la base de la stratégie de communication adoptée lors de l'étude antérieure, le Consultant élaborera le Programme de Communication sur le 3P. Il précisera les différents outils médiatiques et supports de communication qui seront utilisés, ainsi que la méthodologie de communication à adopter pour informer et sensibiliser les différents acteurs, le nombre et la fréquence des séances et/ou ateliers de communication à effectuer.

3-3-5- Phase 5. Assistance à la mise en œuvre des activités 3P

3-3-5-1- Activité 9 : Mise en œuvre du Programme de Formation des intervenants

Le Consultant mettra en œuvre le Programme de formation et le dispensera aux différents acteurs du 3P. Il est à noter pour des raisons budgétaires, que l'organisation des formations sera entièrement à la charge du Consultant (location de salle, équipements techniques, collation, déplacements en province ou à l'extérieur des intervenants,...).

3-3-5-2- Activité 10 : Assistance à la réalisation du programme de communication

Le Consultant assistera le Gouvernement dans la réalisation du Programme de communication approuvé ultérieurement. Il contribuera de façon active dans la préparation et réalisation des différentes séances et/ou atelier de communication et y apportera toute son expérience en la matière. Le Consultant participera pleinement, et organisera les activités de communication effectuées durant son mandat. Il est à noter pour des raisons budgétaires, que le Consultant prendra entièrement à sa charge l'organisation du premier Atelier de communication qui sera effectué à Antananarivo pour le lancement des activités de 3P).

3-3-5-3- Activité 11 : Assistance à la mise en œuvre des activités 3P

L'Assistant Technique commencera sa mission dès la phase de création de l'entité 3P. Il contribuera particulièrement à l'élaboration du Programme de travail, du budget ainsi que du Manuel de procédures et des Documents de sélection d'un partenaire privé.

Le Consultant aura à présenter particulièrement sa méthodologie de transfert de compétence aux membres de l'équipe de l'Entité PPP par le biais de l'Assistant Technique.

L'Assistant Technique sera placé sous la supervision directe du Responsable de l'Entité 3P. Il réalisera toutes les missions qui lui seront confiées par l'Entité 3P. Il apportera son assistance dans la mise en œuvre du programme de 3P et le suivi de l'exécution des activités de 3P. Les responsabilités spécifiques de l'Assistant Technique seront les suivants :

- assister à la réalisation des activités de 3P durant son mandat. Il agira notamment en binôme/tandem avec les techniciens de l'Entité 3P afin de leur permettre de maîtriser rapidement les dossiers de 3P qui leur seront confiés ;
- assurer aux membres de l'Entité 3P une formation continue sur les principales étapes du processus de 3P et leur proposer selon le cas des modules de formation spécifiques (à préciser dans le paragraphe Programme de formation de l'offre du Consultant) ;
- assister les membres de l'entité 3P dans l'exécution de bout en bout des opérations de 3P, depuis les études jusqu' à la signature de contrat 3P, et en particulier à l'évaluation des dossiers de 3P ;
- assister l'entité 3P à la supervision du suivi, contrôle et évaluation des conseillers du Gouvernement recrutés dans le cadre des activités de 3P ;

- assister à la mise en œuvre et au suivi des activités de 3P proprement dit une fois le Contrat de 3P signé (suivi et évaluation du Programme de 3P et des activités de 3P) ;
- élaborer toute note technique soutenant les dossiers particuliers de 3P ;
- assurer une mise à jour des connaissances et capacités des membres mais également en matière du conseil au Gouvernement sur les structures institutionnelles, organisationnelles, lois et autres aspects de l'entité 3P sur les nouvelles technologies de 3P.

3-5- Durée du contrat

La mission d'appui à la mise en œuvre des activités de 3P durera dix (10) mois environ.

Les temps d'intervention des experts dans les différentes phases d'études et d'assistance sont laissés à l'appréciation des candidats qui définiront également leur chronogramme d'intervention qui sera joint à leur offre.

VI- SYNTHÈSE

Dans le cadre de l'appui du PRIBG pour la réforme de l'environnement juridique des affaires, deux assistantes techniques sont financées ayant pour objectif le développement des 3P à Madagascar

- Assistance technique à l'élaboration de la stratégie nationale et du cadre juridique et institutionnel
- Assistance technique pour la mise en œuvre des activités 3P.

L'élaboration de la stratégie nationale et du cadre juridique et institutionnel a été confiée au cabinet LANDWELL. Cette mission a eu lieu en 2007 et devait comprendre 2 phases, à savoir :

- Phase 1 : Diagnostic stratégique de la situation des 3P à Madagascar et audit juridique des textes et lois
- Phase 2 : Elaboration proprement dite du cadre juridique et institutionnel des 3P à Madagascar

a- Détails des activités effectuées

- Diagnostic de l'environnement économique, politique et des affaires
- Enquête comparative internationale sur les 3P dans des contextes similaires à Madagascar

-Inventaire des opportunités de 3P à Madagascar Stratégie de communication

-Audit juridique des textes et lois

-Proposition de cadre institutionnel

Un atelier de restitution était prévu à la fin de cette première phase au cours duquel le Consultant aurait à présenter les conclusions de son diagnostic

Or, à l'issue de l'atelier, il a été jugé que l'étude présentait des lacunes d'analyse juridique et d'une réelle appropriation des décideurs concernés. Les participants ont réitéré l'importance d'une stratégie préalablement au projet de loi sur le 3P.

Le contrat LANDWELL a été résilié et la phase 2 « Elaboration du cadre juridique » sera intégrée dans la mission de la deuxième assistance.

En tenant compte des conclusions de l'atelier, une note de stratégie nationale pour le développement des 3P à Madagascar a été rédigée par un consultant et validée par le Gouvernement en Novembre 2008. Pour la suite, il a été décidé que désormais seul le MECI actuellement devenu MEI (Ministère de l'Economie et Industrie) et MC (Ministère du Commerce), aura la supervision et la coordination des activités 3P.

La deuxième assistance est confiée au cabinet EVERSLED et durera 9 mois. Ce dernier aura la charge de :

- finaliser le projet de loi sur le 3P et accompagner son appropriation jusqu'à sa promulgation,
- concevoir les projets de cadre réglementaire y afférent (décrets, arrêtés, etc...)
- appuyer techniquement le comité ADHOC durant la phase transitoire pour réaliser les étapes prévues dans la Note de Stratégie,
- étudier et ou conseiller la viabilité technique et financière des projets 3P durant son mandat
- mettre en place l'entité 3P, et proposer le schéma organisationnel de la structure 3P.
- Préparer un programme de formation et de communication

La mission aurait dû démarrer au mois de Mars 2009. Une réunion de lancement est prévue avec la venue des consultants à Madagascar ; Ils vont présenter leur approche méthodologique et leur démarche participative auprès des autorités concernées.

b- Situation actuelle

- le comité ad hoc n'existe plus
- les interlocuteurs ne sont pas identifiés
- la date de lancement doit être déterminée.

Tout dépendra des travaux du cabinet EVERSLED qui vient de prendre le relais avec le cabinet LANDWELL.

Pour conclure, le système de libéralisation de l'économie malgache nécessite bien des structures de coordination et opérationnelle et la base politique solide et claire concernant notre position vis-à-vis la place et l'importance des PPN. Pour les problèmes de l'approvisionnement en Produits de Première Nécessité, ces structures sont vraiment utiles même si elles sont encore en phase de mise en place comme le Partenariat Public- Privé. Par ailleurs, l'organisation et le fonctionnement de ces structures doivent être en parfaite cohérence avec le contexte de libéralisme qui est devenu l'atout et la contrainte de la gouvernance en générale et de la maîtrise d'une situation donnée comme l'approvisionnement en PPN en particulier.

CONCLUSION

Les analyses menées concernant la situation de la gestion de l'approvisionnement en PPN à Madagascar ont montré plusieurs facettes des problèmes.

- D'ordre infrastructurel, le délabrement ou l'inexistence des routes qui constitue un véritable blocage pour les opérateurs qui, en principe, agit selon les règles de marché et de son avantage,
- D'ordre technique, le terme Produits de Première Nécessité n'est pas encore bien connu par des textes en vigueur. Il devient donc très difficile de les traiter à part par rapport aux autres produits et encore moins de les considérer d'une manière particulière,
- D'ordre politique, l'ajustement structurel a produit beaucoup d'influence dans notre système d'approvisionnement en verrouillant l'Administration hors de la maîtrise de la situation.

L'Etat a mis en place une Direction de Ravitaillement et de Régulation du Marché au sein du Ministère du Commerce pour s'occuper ces problèmes de l'approvisionnement en PPN par l'implication de toutes les entités concernées dans la résolution de problèmes.

Mais toujours est-il, la mise en place d'une base politique solide et claire sur les PPN, suivi des structures adéquates pour son opérationnalisation demeure comme une condition sine qua non de réussite d'une bonne politique d'approvisionnement en PPN à Madagascar, pays fort emprunter par ses systèmes d'ajustement.

L'absence textuelle sur les PPN constitue un grand handicap de la gestion de leurs approvisionnements. Et, le système de la libéralisation appliquée dans le pays évite enraciner dans le système économique en générale à baliser remarquablement la politique économique du pays.

Le système consensuel et participatif est devenu la clef de toute organisation pour éviter l'interventionnisme.

En effet, la mise en place d'un texte portant régime particulier des PPN est inévitable et il faut des structures bien commodes à la complexité de la situation pour garantir la bonne gestion de l'approvisionnement en PPN que sont le Comité Régionale de Ravitaillement serait, le Plate forme et le système de 3P.

BIBLIOGRAPHIE

I- Ouvrages Généraux

- ❖ BUREL Olivier, Politique d'achat et Gestion et des approvisionnements, préférence de Michel Pinglot, Paris, Dunod, 1986, 228 pages
- ❖ BOUR. J ; Association pour le perfectionnement des approvisionnements dans les services publics (AP ASP), Guide de l'approvisionneur, Nouveau tirage, Paris, Dunod 1971, 158 pages
- ❖ COUSSY Jean Chris, HYGON Philippe, Intégration régionale et ajustement structurel en Afrique Subsaharienne/ Ministère de la Coopération et du développement, Paris 1991, 307 pages
- ❖ CLAUSEN W, Les Besoins de l'ajustement dans la croissance en Afrique Subsaharienne en 1986- 1990 ; édition Paris, 1986, 136 pages.
- ❖ WHEELER Joseph, Coopération pour le développement dans les années 1990, Efforts et Politique. Paris OCDE 1989, 325 pages

II- Documents périodiques

- ✓ INSTAT : Enquête Périodique auprès des ménages (EPM) 2005, Rapport principale Juin 2006
- ✓ INSTAT : Tableau de bord Social, Appui à la mise en place d'un système National intégré de suivi de la pauvreté 2002 (Décembre 2002)
- ✓ Petit Larousse illustré, édition 1992
- ✓ Petit Larousse illustré, édition 2009
- ✓ RAFIDISON Jérôme, Commerce et Pauvreté à Madagascar, Etudiant de la Filière Economie Promotion 1990-1991, Université de Toamasina, 135 pages
- ✓ RAHARISON Andriamanjaka Narindra, Contribution au renforcement de la gestion de stocks et d'approvisionnement (cas de la présidence de l'Université Antananarivo), 123 pages.
- ✓ RAKOTOMALALA Bodo Angela, Evaluation de la Gestion des Stocks et de l'approvisionnement dans une entité pharmaceutique (cas de Madaphar S.A) option Finances et Comptabilités, Filière GESTION à l'Université d'Antananarivo.
- ✓ Rapport Economique et Financier (Ministère de l'Economie et de l'Industrie Edition : Novembre 2008).

RAZAFIARISOA Berthine, OGDEN Kate, RAKOTONIRAINY Maherisoa, MONTEBAULT Sylvie, Madagascar- Situation de la sécurité alimentaire en milieu urbain : analyse des besoins, Novembre 2008.

III- Supports pédagogiques

- LEMIARY, Cours Faits et Pensées I, Première année Economie, année 2003, Université de TOAMASINA.
- GATIEN Horace, Politique Economique, Leçon 4^{ème} année Economie, année 2008, Université des TOAMASINA.
- KASSAV Raymond, Economie Monetaire International, Quatrième Année Economie, année 2008.

IV- SITES WEB

- <http://www.commerce.gov.mg>
- <http://www.instat.mg>
- <http://www.latribune.fr>
- <http://www.worldbank.org>
- www.lye-montesquieu.herblay.ac-versailles.fr/...gestion/.../
- www.a-sis-fr/.../logiciel-gestion-approvisionnement.html



ANNEXES

ANNEXES I: Concernant les PPN

Toutefois, les prix des PPN (riz, huile, sucre, savon) ont toujours augmenté, d'année en année, entre la période de septembre 2003 et septembre 2008, selon le graphique de l'INSTAT/DSM/PC ci-dessous; l'augmentation des prix des PPN est d'environ 100% durant cette période.

Graphique N° 1: Évolution des indices des prix des produits de première nécessité



Graphique N° 2: Evolution des prix du riz de Janvier 2006 à Juin 2008 (Source SMB)

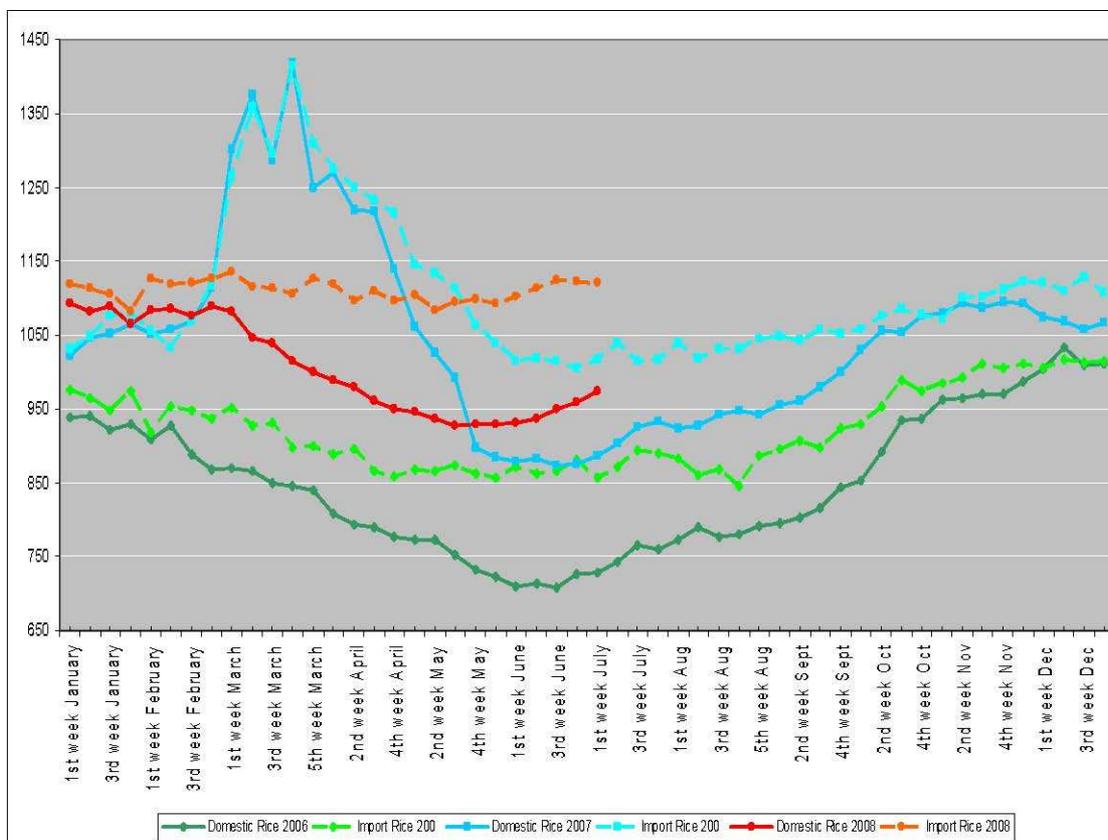
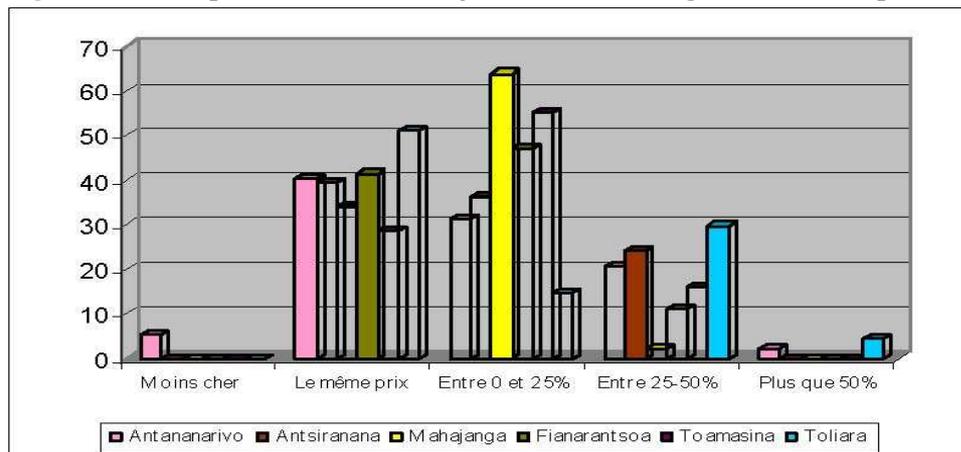


Figure N° 3 : Opinion des commerçants (%) sur l'augmentation du prix des PPN



Source : Office Nationale de la Nutrition Novembre 2008

Tableau N° IX: Classement selon les dépenses mensuelles en nourriture en Ariary

Rang en quintile	Dépense mensuelle (Ar)
Premier quintile	52304
Second quintile	71920
Troisième quintile	94400
Quatrième quintile	130288
Cinquième quintile	plus de 130288

Source : Office Nationale de la Nutrition Novembre 2008

Tableau N° X: Pourcentage des ménages classés par quintile de dépenses alimentaires

Niveau quintile	Antananarivo	Antsiranana	Mahajanga	Fianarantsoa	Toamasina	Toliara	Total	Effectif
Pauvre	40%	30%	38%	62%	33%	33%	40%	239
Moyen	43%	38%	48%	27%	41%	33%	40%	241
Riche	17%	32%	13%	12%	26%	33%	20%	120

Source : Office Nationale de la Nutrition Novembre 2008

Tableau N° XI: Activités envisagées dans les cas des interventions non alimentaires

Activités	Justifications	Durée et coût	Couverture et ciblage	Partenaires
Argent contre travail (ACT)	Disponibilité des produits alimentaires mais manque d'argent	3 mois Janvier à Mars	Selon la gravité de la situation	FID ONN
Distribution de PPN non alimentaires	PPN les plus frappés par la flambée des prix	Kit pour 10 jours	Fokontany les plus vulnérables ¹⁹	ONGs BNGRC

Source : Office Nationale de la Nutrition ; Novembre 2008

ANNEXES II :

DECRET N°2009-543

Fixant les attributions du Ministre du Commerce ainsi que l'Organisation de son Ministère

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution ;

Vu l'Ordonnance n°93-027 du 13 Mai 1993 relative à la réglementation des Hauts Emplois de l'Etat ;

Vu l'Ordonnance n°2009-001 du 17 mars 2009 portant transférer de pouvoir au Directoire Militaire ;

Vu l'Ordonnance n°2009-001 du 17 mars 2009 conférant transfert de pouvoirs à un Directoire Militaire

Vu l'Ordonnance n°2009-002 du 17 mars 2009 portant transfert de pleins pouvoirs à Andry Nirina RAJOELINA ;

Vu le Décret n° 76-132 du 31 Mars 1976 portant réglementation des Hauts Emplois de l'Etat et les textes subséquents ;

Vu le Décret n°91-615 du 20 Décembre 1991 fixant les principes généraux d'organisation des Départements ministériels et des Hauts Emplois de l'Etat,

Vu le Décret n°2009-250 du 18 Mars 2009 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2009-251 du 18 Mars 2009 modifié et complété par le Décret 2009-394 du 17 avril 2009 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu la lettre n° 79-HCC/G du 18 mars 2009 de la Haute Cour Constitutionnelle ;

Sur proposition du Ministre du Commerce,

En Conseil du Gouvernement

DECRETE

Article Premier : Le Ministre du Commerce est chargé de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de commerce.

Il est particulièrement chargé de la mise en œuvre de la politique de l'Etat, en matière de promotion des exportations, de gestion de la concurrence au profil de l'économie nationale, ainsi que de la compétitivité et de l'intégration de Madagascar dans l'économie Mondiale.

A ce titre, le Ministre met en œuvre les stratégies pour :

- la promotion du partenariat entre l'Etat et le secteur privé ;
- le suivi de l'approvisionnement et de la sécurisation des consommateurs ;
- la promotion des investissements privés nationaux et étrangers ;
- le renforcement de la compétitivité nationale ;
- l'augmentation des exportations malgaches ;
- l'intégration progressive de Madagascar dans les sphères régionales et l'internationales (sous-régions/région/OMC) de développement.

Article 02 : L'organisation Générale du Ministère du Commerce est fixée comme suit :

1. CABINET DU MINISTRE

1.1 Directeur du Cabinet

1.2 Inspecteurs Permanents (03)

1.3 Conseillers Techniques Permanents (03)

1.4 Chargés de Missions Permanents (03)

1.5 Chef Secrétariat Particulier

1.6 Chef du Protocol

1.7 Attaché de Presse

2. Service Rattaché

2.1 Service de l'Audit Interne

3. SECRETARIAT GENERAL

3.1.1 Direction des Affaires Administratives et Financières

3.1.2 Service Financier et du Budget

3.1.3 Service de la Gestion des Ressources Humaines

3.1.4 Service de la Logistique et des Patrimoines

3.1.5 Service Médico-social

3.2 Direction Régionale du Commerce (22 régions)

3.2.1 Service Régional d'Appui au Commerce

3.2.2 Service Régional du Conditionnement et de la Métrologie Légale

3.2.3 Service Administratif et Financier

3.3 Direction des Projets et de Tutelle des Organismes Rattachés

3.3.1 Service de Tutelle des Organisme Rattachés

3.3.2 Service de Gestion des Projets

3.3.3 Service de suivi et Evaluation des Projets

3.4 Direction du Système d'Information

3.4.1 Service de la Gestion des Données et de la Documentation

- 3.4.2 Service de la Communication (Intranet – Extranet)
- 3.4.3 Service de la Maintenance (Hard-Soft)
- 3.5 Service Rattachés (S.G)
 - 3.5.1 Service de la Législation et de Contentieux
 - 3.5.2 Unité de Gestion de Passation des Marchés
- 4. DIRECTION GENERALE DU COMMERCE INTERIEUR
 - 4.1 Direction de la concurrence et de la Protection des Consommateurs
 - 4.1.1 Service des Normes et Qualité
 - 4.1.2 Service de la Protection des Consommateurs
 - 4.1.3 Service de la Métrologie Légale
 - 4.1.4 Service de la Concurrence
 - 4.2 Direction du Ravitaillement et de la Régulation du Marché
 - 4.2.1 Service de la Statistique et des Informations Commerciales
 - 4.2.2 Service de Suivi de la Commercialisation des Denrées et PPN
 - 4.2.3 Service de la Régulation du Marché et d'Appui aux Promotions Commerciales
- 5. DIRECTION GENERALE DU COMMERCE EXTERIEUR
 - 5.1 Direction de la Promotion des Echanges Extérieurs
 - 5.1.1 Service d'Importations
 - 5.1.2 Service de la Promotion des Exportations
 - 5.1.3 Service de la Promotion et du Développement du Commerce des services
 - 5.2 Direction des Relations Internationales et de l'Intégration Economique
 - 5.2.1 Service des Relations Multilatérales et Bilatérales
 - 5.2.2 Service de la Coopération Régionale
 - 5.2.3 Service du « Commerce et Environnement »

Article 03 : Le Directeur du Cabinet est le collaborateur immédiat du Ministre.

Il est responsable de la supervision et du fonctionnement de l'ensemble du cabinet dont il organise et coordonne le programme de travail et veille à son exécution. Il assure aussi l'unité du cabinet et donne à cet effet des directives.

Le Directeur du Cabinet peut recevoir du Ministre délégation pour le remplacer dans les cérémonies ou missions officielles, pour signer un certain nombre de décisions à caractère politique n'engageant pas l'Etat, pour être chargé des missions particulières notamment dans les relations avec les autres institutions de l'Etat et pour diriger certaines commissions dont la présidence échoit en principe au Ministre.

Article 04 : Le Secrétaire Général seconde le Ministre dans l'exercice de ses attributions administratives et techniques. Il est le chef de l'Administration.

Il assure la coordination, l'animation et le suivi des activités des Directions Générales, des Directions Centrales et Régionales, des Services Centraux et Régionaux du Ministère ainsi que des Etablissements Publics et des Organismes rattachés au Ministère.

A ces fins, le Ministre peut, par voie d'Arrêté ou de Décision, lui donner délégation de signature pour tous actes administratifs et pour toutes correspondances relevant de ses attributions, à l'exclusion des actes règlementaires, des Arrêtés et correspondances engageant l'Etat à l'échelon international.

Article 05 : Les Directeurs Généraux et les Directeurs coordonnent, dynamisent et supervisent les activités des différentes entités placées sous leurs autorités.

Article 06 : Les Directeurs Généraux représentent le Ministre au niveau de leurs régions respectives. Ils coordonnent, dynamisent et supervisent les activités des différentes entités placées sous leurs autorités. Ils ont rang de Directeur du Ministère.

Article 07 : Les Organismes et Structures Rattachés sous tutelle technique du Ministère du Commerce, les Etablissements Publics, les Entreprises Publics et commerce, ainsi que du développement du secteur tertiaire en général nonobstant les textes particuliers qui les régissent, sont :

- Les Chambres de Commerce (CC) ;
- Les Centre Malgache de la Canne et du Sucre (SMCS) ;
- La Tranombarotra ROSO ;
- La Société Malgache de Collecte et de Distribution (SOMACODIS) ;
- Le Groupe Comptoir du Commerce et de la Représentation de l'Océan Indien (Groupe COROI)
- La Société Industrielle et Commerciale de l'Emyme (SICE) ;
- La Société Anonyme Maxime DARRIEUX et Compagnie ;
- Le Bureau des Normes de Madagascar (BNM) ;
- Le Centre Technique pour la Promotion du Commerce International (CTPCI)

Article 08 : Dans le cadre de l'organisation générale définie ci – dessus les missions et la structure du Secrétariat Général, des Directions Générales, des Directions Centrales, des Directions Régionales, des Services Centraux Rattachés ainsi que des organismes et Sociétés sous tutelle relevant de l'autorité du Ministre du Commerce seront fixées par Arrêtés dudit Ministre.

Article 09 : Sont et demeurent abrogées, toutes dispositions antérieures et contraires à celles du présent Décret.

Article 10 : Le Ministre des Finances et du Budget, le Ministre de la Fonction Publique, du travail et des Lois Sociales, et le Ministre du Commerce sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent Décret, qui sera publié au Journal Officiel de la République.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N° I : Structure des dépenses en PPN par quintile	19
Tableau N° II : Structure de dépense en PPN par milieu	20
Tableau N° III : Réalisation à fin Décembre 2007	31
Tableau N° IV : Réalisations physiques et financières du FER en 2006 et 2007.....	32
Tableau N° V : Réalisations à fin décembre 2007- Volet Routes	33
Tableau N° VI : Population malgache et structure des dépenses pour la nourriture	35
Tableau N° VII Pouvoir d'achat du salaire agricole par province (en équivalent de kg de riz).....	36
Tableau N° VIII : Evolution des ressources du FER par source de contribution (en milliards Ariary)	37
Tableau N° IX: Classement selon les dépenses mensuelles en nourriture en Ariary	84
Tableau N° X: Pourcentage des ménages classés par quintile de dépenses alimentaires.....	84
Tableau N° XI: Activités envisagées dans les cas des interventions non alimentaires	84

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique N° 1: Évolution des indices des prix des produits de première nécessité.....	83
Graphique N° 2: Evolution des prix du riz de Janvier 2006 à Juin 2008 (Source SMB)	83

LISTE DES FIGURES

Figure N° 1: Circuit de distribution des produits	22
Figure N° 2 : Organigramme du Ministère	26
Figure N° 3 : Opinion des commerçants (%) sur l'augmentation du prix des PPN	84

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE

REMERCEMENTS

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

GLOSSAIRE

INTRODUCTION	8
PREMIERE PARTIE : SITUATIONS DE L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE A MADAGASCAR.....	10
CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'APPROVISIONNEMENT ET LES PPN	12
SECTION I : NOTIONS ESSENTIELLES SUR L'APPROVISIONNEMENT.....	12
I- <i>Quelques définitions de base</i>	12
1-Approvisionnement.....	12
2- Le processus de l'approvisionnement	12
3-La cadence de l'approvisionnement : le réapprovisionnement	12
4-Les composantes de l'approvisionnement	13
5-L'organisation	13
6-Le rôle économique de l'approvisionnement	13
II- <i>La fonction Approvisionnement</i>	14
1-Définition	14
2- La responsabilité de la fonction approvisionnement.....	14
3-L'environnement de la fonction approvisionnement	14
4- La mission de la fonction approvisionnement.....	15
5- Objectifs de la fonction approvisionnement	15
III- <i>La gestion d'approvisionnement</i>	15
1-Définition	15
2- Objectifs de la gestion d'approvisionnement.....	16
3- Rôles du service et de la politique d'approvisionnement.....	16
3-1- Service :	16
3-2- De la politique :	16
4- Objectifs de la politique d'approvisionnement	16
4-1-Objectif de quantité.....	17
4-2- Objectif de qualité.....	17
4-3-Objectif de coût.....	17
4-4-Objectif de délai :	17
5-Différence entre la gestion de stock et la gestion d'approvisionnement	17

5-1-La gestion des stocks :	17
5-2-Objectif de la gestion des stocks :	17
5-3-L'élément caractéristique de la gestion des stocks :	17
SECTION II : MISE AU POINT SUR LES PPN	18
I-Définition et caractéristiques	18
1- Définition	18
2- Caractéristiques	19
II- PPN et dépense des ménages	19
1-Structure de dépense en PPN par quintile	19
2-Structure de dépense en PPN par milieu	20
SECTION III : ORGANISATION DU SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT EN PPN A MADAGASCAR.....	20
I- <i>Quelques synthèses historiques</i>	21
1-Du dirigisme au libéralisme à Madagascar	21
1-1- Au temps du dirigisme (1975-1989).....	21
1-2- Depuis le libéralisme à Madagascar (1988 à ce jour).....	21
II - <i>Organisation du système d'approvisionnement en PPN à Madagascar</i>	22
1- Définition et objectif du système d'approvisionnement	23
1-1- Définition.....	23
1-2- Objectifs.....	23
2- Acteur et principe d'organisation.....	23
2-1- Acteurs.....	23
2-2- Principe d'organisation	23
3-Rôle du Ministère du Commerce	24
3-1-Organigramme du Ministère.....	25
3-2 Missions et attributions de la DRRM.....	27
4-Comité régionale de ravitaillement	27
CHAPITRE II : PROBLEMES DE LA GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN PPN A MADAGASCAR	29
SECTION I: LES DEFAUTS DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET SES CONSEQUENCES :	29
I- <i>Enclavement</i>	29
1-Fonds d'Entretien Routier (FER).....	30
1-1-Réalisations.....	31

<i>II-Pouvoir d'achat</i>	34
<i>III-Problème de l'avantage comparatif</i>	36
1-Programme sur la réhabilitation	37
2-Principales réalisation en 2007.....	38
SECTION II : L'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET SES IMPACTS	38
<i>I-Libéralisation, Mondialisation</i> :	39
1-La Libéralisation	39
2-La Mondialisation	40
2-1-Définition :	40
2-2-Mobiles :	41
2-3- Evolution :	41
<i>II-Ajustement structurel proprement dite</i> :.....	42
1- Origine de l'Ajustement structurel.....	42
2- But, principe et processus de l'ajustement	42
2-1- But de l'ajustement :	42
2-2- Principe de l'ajustement :	42
2-3- Processus de l'ajustement :	43
2-3-1- La stabilisation économique :	43
2-3-2- La réforme structurelle et sectorielle :	43
3-Etapes de l'ajustement structurel	43
3-1- « 1980-1987 : Stabilisation économique »:	43
3-2- « 1987-1988 : Vers l'ouverture économique » :	44
3-3- « 1989-1991 : Ouverture économique » :	44
3-4- « 1991-1995 : Crise politique et tergiversation » :	44
3-5- « 1996-2000 : La reprise et le renforcement » :	44
<i>III-Le désengagement et le glissement du rôle directeur de l'Etat</i>	45
1-Perte de pouvoir d'achat et insécurité des ménages.....	45
2- Développement de l'intermédiation de l'équité et exode rural	45
3- Dépotoir des produits périmés	46
SECTION III : AMBIGÜITE DE POSITION SUR LES PPN	46
<i>I- Faillite de la considération particulière de PPN</i>	46
<i>II- Le fond du problème</i>	47
<i>III- Est- ce attribuable à l'ajustement structurel ?</i>	47
DEUXIEME PARTIE : DIMENSIONS TECHNIQUES ET STRUCTURELLES DE LA GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE A MADAGASCAR.....	48

CHAPITRE I : NECESSITE D'UNE BASE POLITIQUE SOLIDE ET CLAIRE	50
SECTION I : VIS-A-VIS DE PPN.....	50
<i>I-Bien asseoir sa définition et sa conception fonctionnelle</i>	50
1-Définition	50
2-Conception fonctionnelle de PPN : Abandonner le concept de la charge au profit du concept de la source d'énergie ou de reproduction.	50
3-Bien connaître le rôle stabilisateur et incitatif au développement	50
3-1-De la stabilisation Sociale :	50
3-2-De l'incitation au développement.....	51
<i>II-De l'effort à faire</i>	51
1- Clarifier les questions sur les PPN.....	51
1-1-Objectifs et champs d'application.....	51
1-2-Organisation générale	52
1-2-1- De l'importation et de la production.....	52
1-2-2- De l'entreposage et de la distribution	52
1-2-3- De la commercialisation	53
1-3- Dispositions diverses	53
Toute manœuvre, concertée ou unilatérale, tendant à créer une hausse artificielle des prix est considérée comme immorale et passible de sanctions administratives ou pénales.	53
2- Rattraper et finaliser la mise en place des textes et de l'organisation nécessaire	53
2-1- Pour les textes	53
2-1-1-Rattraper :	53
2-1-2-Finaliser :	53
2-2- Pour l'organisation.....	54
2-2-1- Du service de la prévision et de la distribution (SPD)	54
2-2-2- Du système d'approvisionnement de PPN	54
<i>III-De la fonction approvisionnement en PPN</i>	54
1- Adopter une approche vers la nécessité publique	54
2- Instamment à jour de l'environnement et de la situation elle – même.....	55
3- Veiller à l'équilibre de l'offre et la demande et à la stabilité du système	55
SECTION II : VIS A VIS DE LIBERALISME.....	56
<i>I- De « Grands principes » de libéralisme économique</i>	56
1-Point historique	56
2- Les grands principes de libéralisme économique.....	57
<i>II- La réglementation et le libéralisme : du dérèglement commercial</i>	57

SECTION III : VIS A VIS DU ROLE DE L'ETAT « DESENGAGEMENT DE L'ETAT ET NON DEMISSION DE L'ETAT »	58
<i>I-Du désengagent de l'Etat</i>	58
1-Essai de définition.....	58
2-Objectifs du désengagement	59
3-Analyse sommaire de la situation	59
<i>II-la démission de l'Etat, entorse aux principes du libéralisme et de développement</i>	60
<i>III-Principes fondateurs du non démission de l'Etat</i>	60
CHAPITRE II : NECESSITE DES STRUCTURES ADEQUATES.....	62
SECTION I : LA NOUVELLE ORGANISATION DE RAVITAILLEMENT.....	62
<i>I- Petit aperçu historique de l'organisation de ravitaillement à Madagascar</i>	62
<i>II-Nécessité d'une nouvelle organisation de ravitaillement :</i>	62
1-Eviter la gestion à vue.....	63
2-Impliquer toutes les entités intéressées	63
3-Recentrer le rôle de l'administration.....	63
Section II : PLATE- FORME.....	64
<i>I- Sur le plan organisationnel</i>	64
1-Du point de vue harmonisation	64
2-Du point de vue organique	64
1-Du point de vie résultat proprement dit.....	64
2-Par rapport au principe libéral.....	64
SECTION III : LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE.....	65
<i>I- Nécessité de 3P</i>	65
1-Sur le plan organisationnel.....	65
2-Sur le plan contextuel.....	65
3-Sur le plan financier :.....	65
4-Domaine d'intervention dans le cadre de 3P.....	66
<i>II- Système de 3P</i>	66
1-Cadre juridique.....	66
2-Structure de collaboration	66
3-Partage de souci et d'intérêt	66
3-1-De souci :	67
3-2-D'intérêt :	67
4-Différence entre privatisation et système de 3P.....	67
4-1-La privation.....	67

